

Bretagne, Finistère, Concarneau,
Concarneau,
8, rue Aimé Césaire -
ZAC de Colguen

sous la direction de

Stéphane Bourne

Inrap Grand Ouest

Juin 2020

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
29039

Nr site
—

Entité archéologique
29 039 0031

Arrêté de prescription
2019-424

Système d'information
Lambert 93

Code Inrap
D132098

Bretagne, Finistère, Concarneau,

Concarneau, 8, rue Aimé Césaire ZAC de Colguen

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la collaboration de

Eddie Roy

Inrap Grand Ouest

37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex

Juin 2020

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
12	Cadastre
13	Arrêté de prescription
19	Projet scientifique d'intervention

Résultats

26	I Introduction
26	1.1. Circonstances de l'intervention
27	1.2. Contexte de l'opération
27	1.2.1 Cadre naturel et géologique
29	1.2.2 Contexte archéologique
32	1.3. Stratégie et méthode mises en œuvre
34	2 L'occupation archéologique
34	2.1 Présentation générale
36	2.2 Contexte sédimentaire et niveau d'apparition des vestiges archéologiques
37	2.3 Des vestiges antérieurs à La Tène moyenne
38	2.3.1 Des fossés antérieurs à La Tène moyenne
38	2.3.2 Un enclos palissadé
39	2.3.2.1 L'enclos palissadé dans la tranchée 1
40	2.3.2.2 L'enclos palissadé dans la tranchée 5
40	2.3.2.3 L'aire interne
40	2.3.3 Synthèse sur les occupations antérieures à La Tène moyenne
42	2.4 Un enclos fossoyé daté de La Tène moyenne
42	2.4.1 Le fossé d'enclos

43	2.4.2 Les autres fossés
43	2.4.2.1 Le fossé F1.27/F5.5/F5.6
44	2.4.2.2 Le fossé F3.8
45	2.4.3 Des fosses et des trous de poteau
45	2.4.4 Synthèse sur l'occupation de La Tène moyenne
46	2.5 Un enclos fossoyé daté de La Tène finale
46	2.5.1 Lecture du cliché aérien de 2003
47	2.5.2 Le fossé d'enclos
47	2.5.2.1 Le fossé d'enclos méridional
49	2.5.2.1 Le fossé d'enclos oriental
50	2.5.3 Le fossé de partition interne de l'enclos
51	2.5.4 Les autres fossés
51	2.5.5 Des fosses et des trous de poteau
51	2.5.6 Une structure de combustion et des fosses associées
52	2.5.7 Synthèse sur l'occupation de La Tène finale
54	2.6 Les vestiges protohistoriques non datés
54	2.6.1 Les fossés
55	2.6.2 Des trous de poteau
58	2.6.3 Des fosses
60	2.7 Le mobilier céramique protohistorique (par Eddie Roy)
66	3 Conclusion
68	Bibliographie
	 Inventaires techniques
75	Inventaire des structures
77	Inventaire du mobilier
78	Inventaire des minutes
78	Inventaire des photographies



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Concarneau

Adresse ou lieu-dit
*8, rue Aimé Césaire -
ZAC de Colguen*

Codes

code INSEE
29039

Numéro de dossier Patriarche
non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
29 039 0031

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x(L93): 1 184 330
y(L93): 7 212 000
z(L93): 63,6m NGF

Références cadastrales

Commune
Concarneau

Année
2020

Section(s) et parcelle(s)
ZN, n°233

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

non communiqué

Propriétaire du terrain

non communiqué

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-424, daté du 3/10/2019

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2019-012

Référence du projet Inrap
D132098

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Immobilière du Léon
Prat Julian
29860 Plouvien

Nature de l'aménagement

Construction de boxes de
stockage individuel et de bureaux

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du du 10/02/2020 au 13/02/2020

post-fouille
avril 2020

Emprise

Surface Prescrite
4 901 m²

Surface diagnostiquée
1 257 m²

Ratio
25,6 %

Niveau d'apparition des vestiges
0,30 à 0,60 m

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment civil
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fossé parcellaire/d'enclos
- Trou de poteau
- Foyer
- Chablis/écofact
- Tranchée de fondation
- Fosse d'extraction
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique de la région Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Charrier	Terrassements mécaniques	Ouverture des tranchées de sondages

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Réalisation de l'opération
Philippe Boulinguier, Inrap	Topographe	Relevés et plans
Valérie Le Gall, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Suivi du diagnostic, fouille et relevé

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction du rapport
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistante d'étude - Infographiste	Infographie, DAO, PAO
Philippe Boulinguier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan masse et photogrammétrie
Eddie Roy, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Etude du mobilier céramique

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Gestion du fond documentaire de recherche
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Chargé de l'accessibilité physique et intellectuelle des collections

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique mené au 6 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) a concerné une parcelle de 4 901 m². Des vestiges archéologiques étaient pressentis en raison de la présence à cet endroit d'un enclos sub-circulaire repéré en 2003 par prospection aérienne.

Les découvertes réalisées lors de l'opération indiquent une occupation longue, sans doute continue, dont les premiers aménagements restent non datés précisément (peut-être dès la fin du 1^{er} âge du Fer) et qui va évoluer, au cours de nombreuses restructurations, vers un enclos imposant au cours de La Tène finale.

L'origine de l'implantation humaine reste diffuse et non datée précisément, avec un tronçon d'enclos palissadé de délimitation circulaire au nord et ouvert sur le sud, ainsi que deux fossés antérieurs à La Tène moyenne. À La Tène moyenne, un enclos est créé ; son plan ainsi que sa surface ne sont pas connus, étant donné que seule une section de sa façade orientale a été abordée. Son entrée a toutefois pu être identifiée dans l'emprise du diagnostic. Un probable enclos interne, dont l'accès se situe dans l'alignement de l'entrée de l'enclos principal est probablement à rattacher à cette période.

À La Tène finale, le site connaît un réaménagement important, avec le rebouchage des anciennes limites et le creusement de nouveaux fossés aux dimensions conséquentes. Ces limites profondes correspondent aux indices phytologiques détectés par prospection aérienne. Le cliché de 2003 nous renseigne sur le plan de l'enclos : il est circulaire, à l'exception d'une section de sa façade orientale qui est rectiligne, et au niveau duquel une interruption marque son entrée. L'enclos couvre une surface d'environ 8 000 m². On observe également sur ce cliché un fossé de partition de l'espace interne constitué par deux branches formant un angle droit.

L'emprise du diagnostic a permis d'aborder qu'une petite partie de cet enclos – environ 1 800 m² – situé au sud-est de celui-ci. L'entrée de l'enclos a été reconnue. Elle se situe dans le même axe que l'entrée détectée pour la phase précédente. La branche orientée nord-sud du fossé de partition a été identifiée. Sa largeur – plus de 3 m de large – suggère son rôle important dans la structuration de l'espace interne de l'enclos.

Une cour accolée au sud de l'enclos principal a été mise en évidence, indiquant la poursuite de l'occupation sous le Chemin de Pellan. Il pourrait s'agir d'un secteur à vocation artisanale, comme le laisse supposer un four et sa fosse de travail associée.

Quelques fosses ainsi que plusieurs ensembles de trous de poteau indiquent l'existence de plusieurs aménagements, que ce soit dans l'enclos principal ou dans la cour sud. Ces ensembles ne sont pour la plupart pas datés précisément ; il n'est donc pas possible à l'issue du diagnostic de les rattacher précisément à une des phases d'occupation de l'établissement.

Au vu des aménagements mis en évidence pour La Tène finale, se pose la question du statut du site et de celui de ses habitants. L'ampleur des restructurations qui interviennent entre La Tène moyenne et finale, avec le creusement de limites fossoyées imposantes, indiquent l'aisance de ses propriétaires qui ont pu commanditer de tels travaux. Les dimensions du fossé d'enclos suggèrent en effet un talus important qui devait conférer une certaine monumentalité à l'ensemble. Enfin, deux fragments d'amphore italique attestent de la consommation de vin sur place, indiquant l'intégration du site dans des réseaux d'échanges et de commerce.

État du site

Les 5 tranchées réalisées couvrent une surface de 1257 m², soit 25,6 % de l'emprise totale du diagnostic. Les structures archéologiques apparaissent à des profondeurs variant entre 0,3 et 0,6 m sous le niveau de sol actuel. Deux sondages profonds ont été réalisés. Le premier, situé dans la tranchée 4, mesure 2,5 m de profondeur, et le second, situé dans la tranchée 5, mesure 2,6 m de profondeur sous le niveau de sol actuel. Le rebouchage de ces deux sondages a été réalisé avec soin. Les autres fossés sondés ne dépassent pas 1,4 m de profondeur.

Deux secteurs sensibles ont été recouverts de grillage orange de signalisation avant rebouchage (un alignement de trous de poteau dans la tranchée 1 et un four dans la tranchée 3).

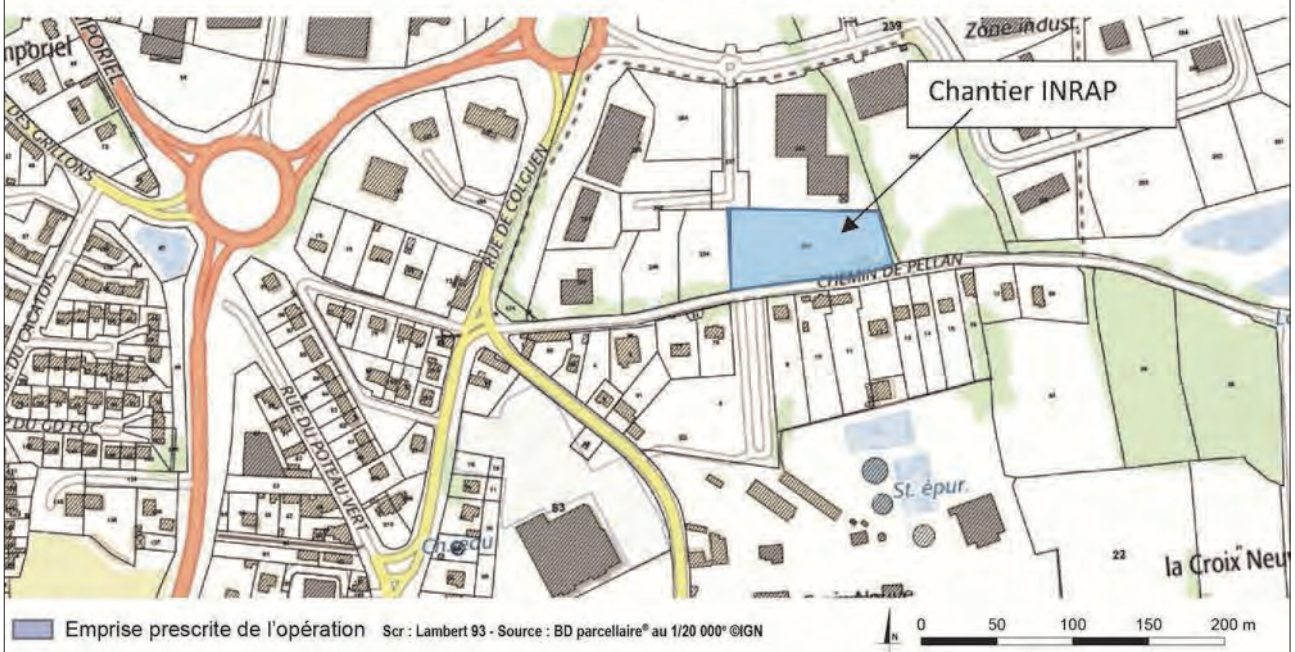
Au terme de l'opération, le terrain a été remis en état. Toutes les tranchées et les sondages ont été rebouchés.

Localisation de l'opération



● Emprise de la zone d'étude

Source : Scan Régional® et Scan 25®

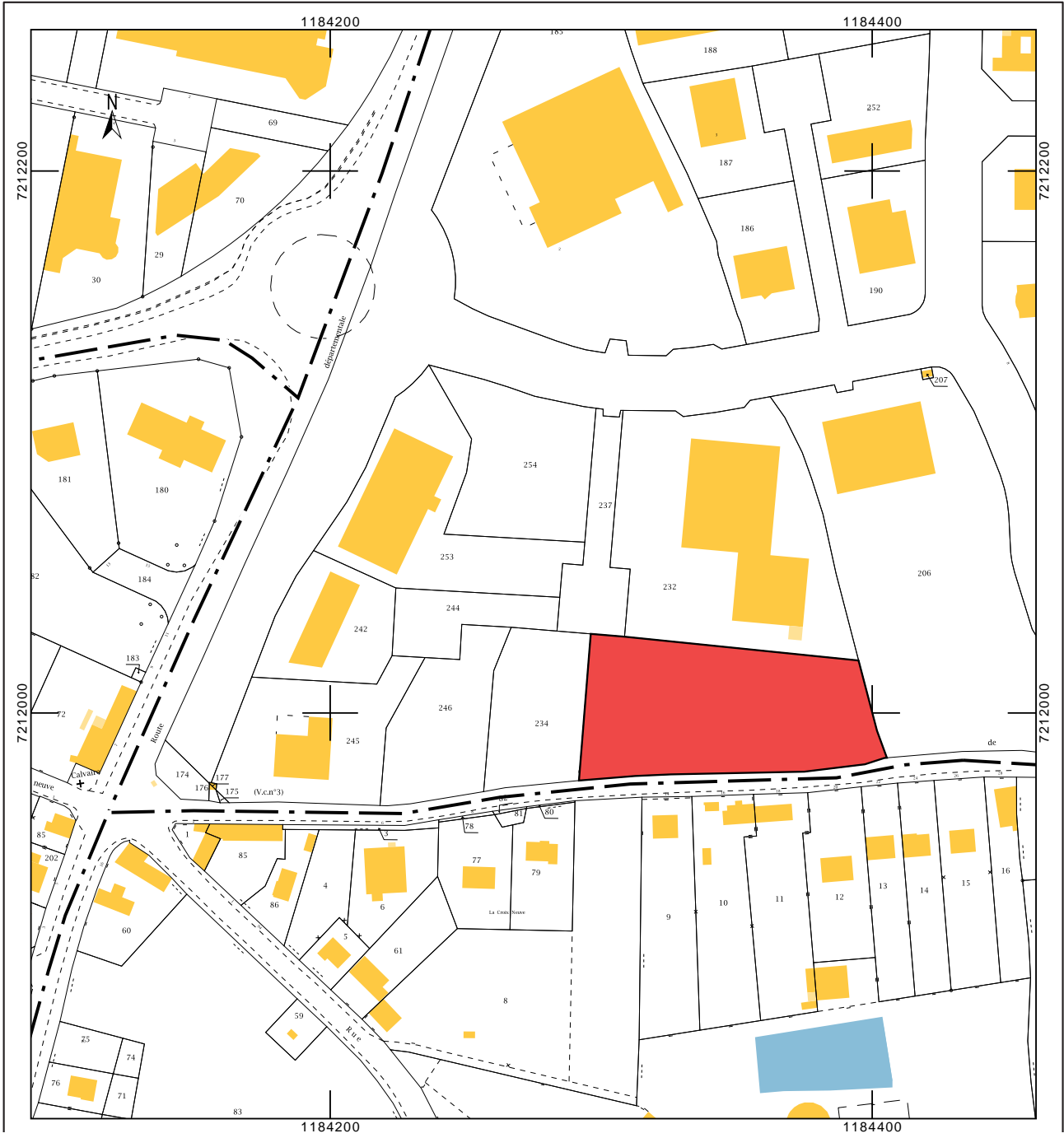


■ Emprise prescrite de l'opération

Scr : Lambert 93 - Source : BD parcellaire® au 1/20 000® ©IGN

Cadastre

<p>Département : FINISTERE</p> <p>Commune : CONCARNEAU</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : QUIMPER 1, avenue du Braden 29196 29196 QUIMPER CEDEX tél. 02 98 10 33 50 -fax 02 98 94 36 94 cdf.quimper@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : ZN Feuille : 000 ZN 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/2000</p> <p>Date d'édition : 10/04/2019 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC48 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



Arrêté de prescription

D132098



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 3 décembre 2019

Courrier reçu le

06 DEC. 2019

INRAP GO 6269

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.gouv.fr
Réf. : 2019/JCA/VC/526

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Réf : CONCARNEAU (29)
8 rue Aimé Césaire – ZAC de Colguen

PJ : arrêté n° 2019-424

Je vous prie de trouver ci-joint l'arrêté portant prescription de diagnostic archéologique relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Immobilier du Léon
Prat Saint Julian
29860 PLOUVIEN

Le Conseil départemental du Finistère ayant un service archéologique agréé dispose d'un délai de quatorze jours pour faire connaître sa décision de réaliser le diagnostic. En conséquence, la présente notification ne vaut pas attribution du diagnostic archéologique.

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre, CS 24405, 35044 RENNES cedex



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2019-424 du 3 décembre 2019

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2019-424 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis de construire n° P.C 029 039 19 00098 déposé par Immobilier du Léon – Prat Saint Julian – 29860 PLOUVIEN pour une parcelle située à Concarneau, 8 rue Aimé Césaire – ZAC de Colguen (29), reçu le 26 novembre 2019 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDÉRANT que les travaux envisagés sont inscrits dans des terrains propices à l'implantation humaine, comme en atteste l'enclos fossoyé n°29.039.0031 inscrit pour partie dans la parcelle mitoyenne ZN.232 au nord [ZPPA-2016-0210 (16)].

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CONCARNEAU

Lieu-dit : 8 rue Aimé Césaire – ZAC de Colguen

Cadastre : section : ZN parcelle :233.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 4 901 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Immobilier du Léon – Prat Saint Julian – 29860 PLOUVIEN, à la Mission archéologique du Conseil départemental du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

Immobilier du Léon
CD29
INRAP

Copie :

Ville de Concarneau



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-424
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
Commune :	CONCARNEAU	
Lieu-dit :	8 rue Aimé Césaire – ZAC de Colguen	
Cadastre :	section : ZN	parcelle : 233.
pétitionnaire :	Immobilier du Léon	

Emprise du diagnostic archéologique : 4 901 m²

Principes méthodologiques :

L'intervention mécanique, réalisée sous la forme de tranchées linéaires de trois mètres de large permettra de visualiser, après enlèvement de la terre végétale, les zones d'implantations humaines, et de caractériser ces dernières.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

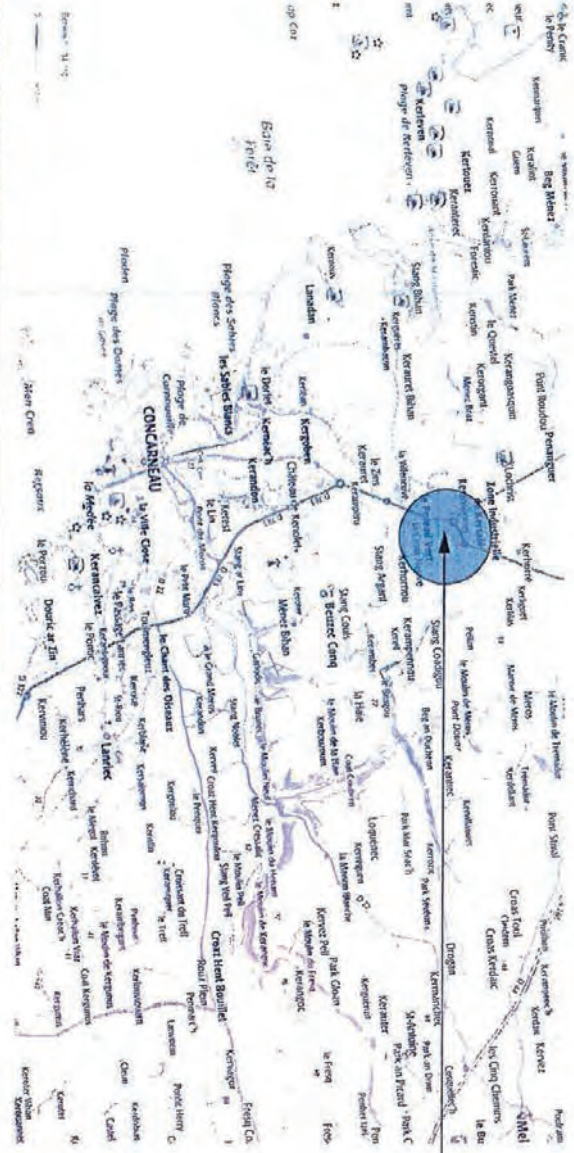
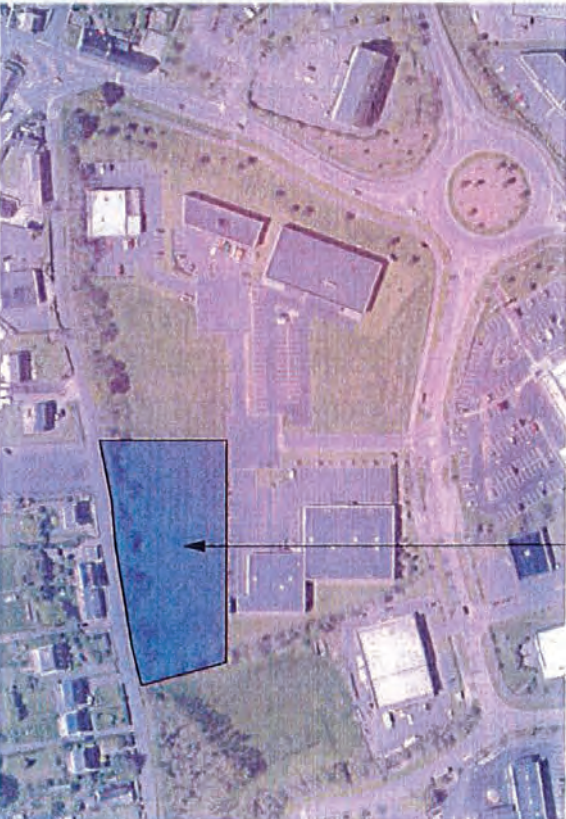
Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du futur projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 3 décembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie


Olivier KAYSER



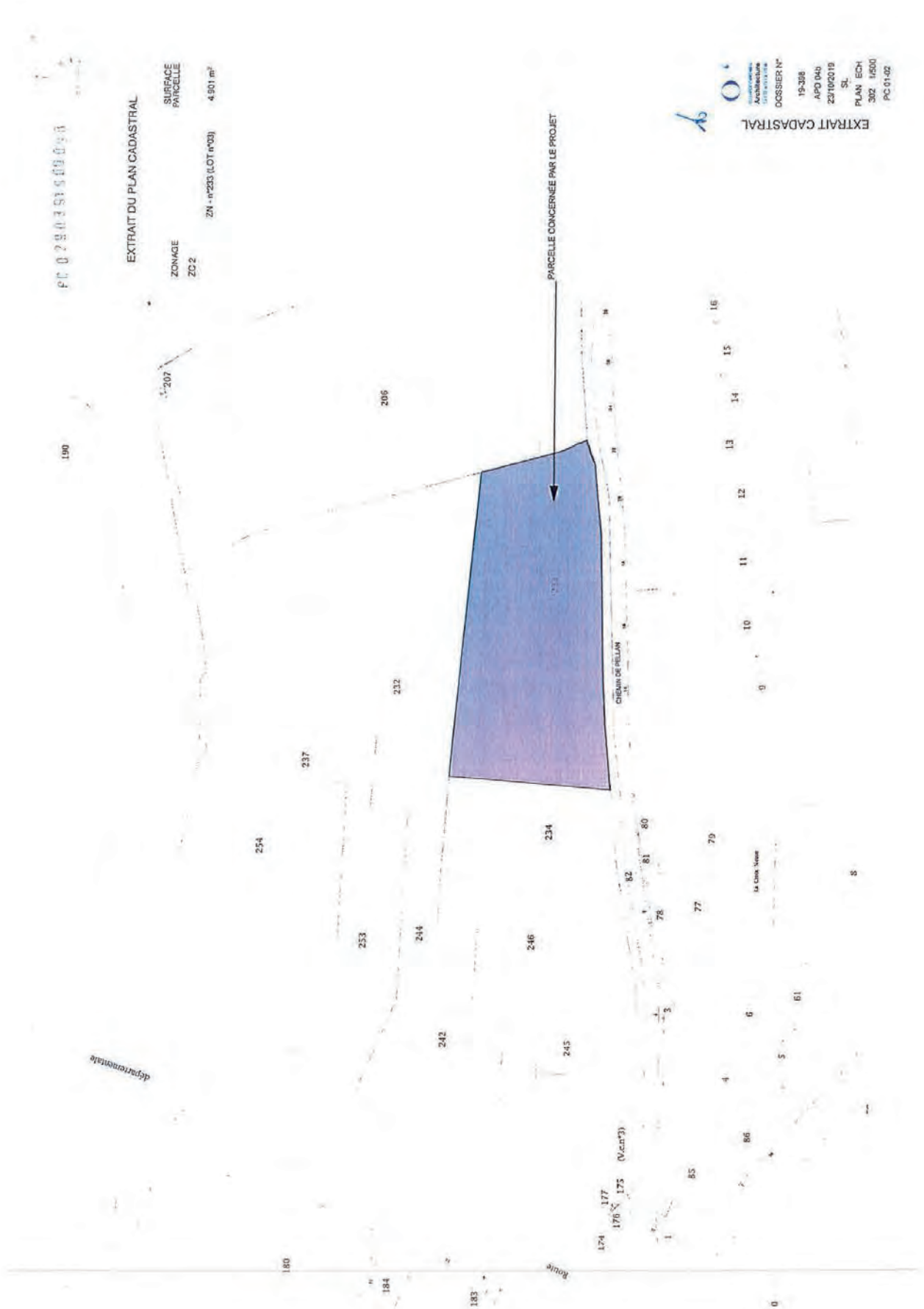
EMPLACEMENT DE LA PARCELLE

SITUATION DU PROJET

PC 029038100008

PLAN DE SITUATION

15-388
 AFD 045
 23/10/2015
 PLAN ECH.
 PC 01



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

ZONAGE
Z02

SURFACE
PARCELLE
4 901 m²

ZN - n°233 (LOT n°03)

PC 029039150903B

EXTRAIT CADASTRAL

Logo

19-388
APD 040
23/10/2019
SL
PLAN ECH
302 10500
PC 01-02

Projet scientifique d'intervention

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2020/68
Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°1A 162 515 3892 6

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« CONCARNEAU (29), 8 RUE AIME CESAIRE, ZAC DE
COLGUEN »

Opération : D132098 – Arrêté n° 2019-424

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 10/01/2020

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 6 décembre 2019 portant sur le diagnostic dénommé « CONCARNEAU (29), 8 RUE AIME CESAIRE, ZAC DE COLGUEN » sur la commune de Plouvien dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 20 décembre 2019.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D132098**CONCARNEAU (29), 8 RUE AIME CESAIRE, ZAC DE COLGUEN****Projet scientifique d'intervention****1.- Identification administrative de l'opération**

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Concarneau		
Lieu-dit	8 RUE AIME CESAIRE, ZAC DE COLGUEN		
Cadastré	Concarneau : ZN 233		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-424	06-12-2019	4901 m²	20/12/2019	10/01/2020
Modification	-				

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2019-424**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Stéphane Bourne

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	1 jour	1 jour

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue et lithique)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	Février 2020

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST
Michel-Alain Baillieu 

Arrêté de désignation

D132 098



COURRIER REÇU LE
17 JAN 2020
293
INRAP 00

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2020-012 du 10 janvier 2020

Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2020-012 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-424

La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-424 du 3 décembre 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à CONCARNEAU, 8 rue Aimé Césaire – ZAC de Colguen (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Stéphane BOURNE (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-424, n° d'opération : 5779.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Stéphane BOURNE.

Fait à Rennes, le 10 janvier 2020

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Stéphane BOURNE

Copie :
Inrap
Commune de Concarneau

II. Résultats



Fig. 2 Cliché aérien de l'enclos du Poteau Vert
© Bertrand 2003

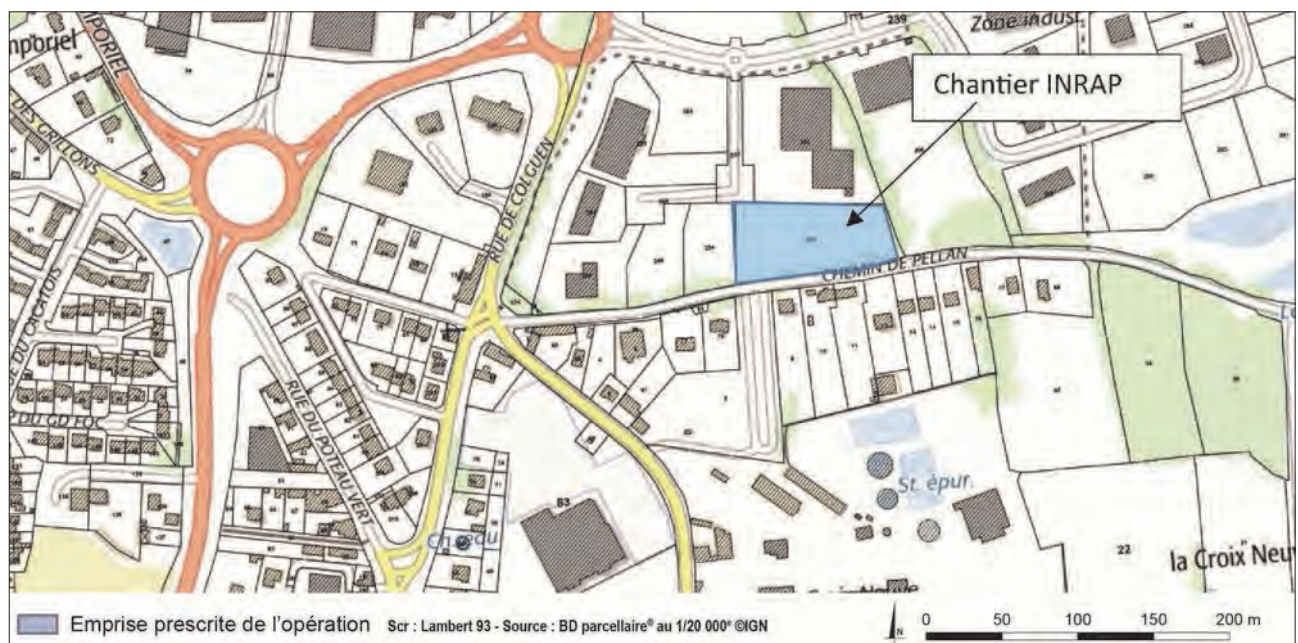


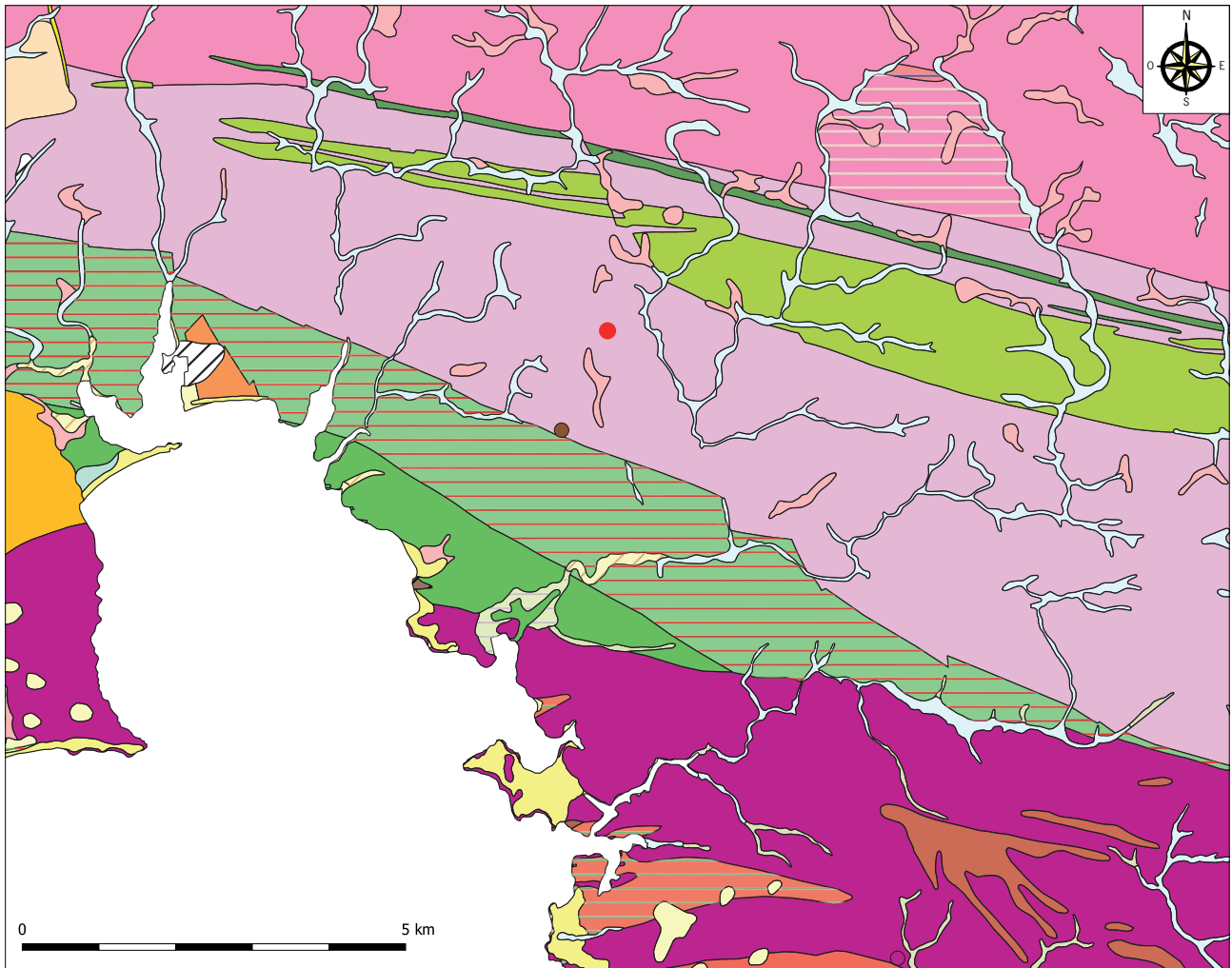
Fig. 3 Plan cadastral avec localisation de l'opération de diagnostic archéologique du 8 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) © E.Collado, Inrap

1.2. Contexte de l'opération

1.2.1 Cadre naturel et géologique

L'emprise du diagnostic se situe en limite orientale d'un petit plateau, à une altitude moyenne de 73 m NGF. Ce plateau est délimité par un méandre du cours d'eau le Garlodic. Le terrain exploré, globalement plat, se situe juste en amont d'une rupture de pente qui se développe à l'est, en pente douce, jusqu'au Garlodic. Ce ruisseau prend sa source à proximité de Stang Coadigou, à environ 800 m du site.

Le substrat apparaît à une profondeur comprise entre 0,4 et 0,6 m de profondeur. Il s'agit d'ortho-gneiss de Nizon (Fig. 4), dont l'état de décomposition ou d'altération est variable d'un secteur à l'autre. Lorsqu'il n'est pas altéré, ce gneiss à grains fins se présente sous forme de dalles plates très régulières de couleur gris clair. Lorsque celui-ci est décomposé, il se présente sous forme d'arène (Béchenec *et al.* 1996, p.46).



Légende

● Concarneau

● Chantier Inrap

● Dépôts de pentes et de versant liés aux phénomènes de gélifraction ('heads' et sols associés); coulées de gélifluxion (argiles à blocs); grèze litée; coulées de solifluxion à blocs dominants - Pléistocène sup à Holocène

● Orthogneiss de Moëlan, faciès oeilé ou faciès leptynique, faciès externe gneissique, faciès interne granitoïdique - 483 +/- 2 Ma (Rb-Sr) - 497 +/- 16 Ma (U-Pb zn) recalculé à 485 +/- 6 Ma

● Sables dunaires 'flandriens' (formations éoliennes littorales) - Holocène

● Orthogneiss de Trégunc (gneiss gris clair, à grains fins ou moyens) : enclaves du granite de Trégunc - Age?

● Plage, estran sableux; sable, graviers et tangué des estrans, galets des plages - Holocène

● Argiles, sables, sables argileux, galets; 'argile de Kerleven' - Eocène

● Granite de Trégunc à grains grossiers, à biotite (muscovite), granite porphyroïde de Trégunc / Moustérlin - Beg-Meil - 330 +/- 18 Ma (Pb-Pb zn) - 330 +/- 13 Ma

● Plages anciennes (émiennes), dépôts littoraux perchés: sables, galets - Pléistocène

● Leucogranite de la Pointe du Raz-Quimper: localement faciès à grains grossiers, Granite de Pluguffan - 318 +/- 4 Ma (U-Th-Pb)

● Orthogneiss à amphibole du Cabellou: enclaves du granite de Trégunc - Age?

● Orthogneiss de Pouldohan: faciès porphyroclastique ou leucocrate: enclaves du granite de Trégunc (et de l'orthogneiss de Cabellou) - Age?

● Formation de Melgwen : micaschistes et gneiss fins micacés - Ordovicien inf?

● Groupe de Nerly: Gneiss fins micacés (leucocrates) et micaschistes ('Formation de Kerfany', 'Formation de Trez-Kao') et gneiss migmatitiques - Ordovicien inf?

● Groupe de Merrien: Amphibolites, niveau repère à albitites et amphibolites prasinitiques ('Formation de Brigneau') - Ordovicien inf?

● Dépôts lacustres: sable éolien, limons, lits de matière organique, marais littoraux ('paluds') - Holocène

● Groupe de Merrien: Micaschistes à ocelles d'albite ('Formation de Brigneau') - Ordovicien inf?

● Granite de Pont-l'Abbé, faciès fin leucocrate ou faciès grossier; Granite de Loctudy, Complexe aplito-granitique de Bénodet - 305 +/- 6 Ma (Rb-Sr)

● Orthogneiss de Nizon-Kemperlé: gneiss fin leptynique ou faciès oeilé - 489 +/- 5Ma (sonde ionique) - 450 +/- 8 Ma (Rb Sr)

Fig. 4 Carte géologique (d'après Béchenec et al. 1996) © BRGM

1.2.2 Contexte archéologique

La Carte Archéologique recense trente-deux entités archéologiques sur la commune de Concarneau (Fig. 5).

Plusieurs opérations archéologiques se sont déroulées sur la commune ; parmi celles-ci, trois diagnostics ont été réalisés récemment au Poteau Vert (Fig. 5, B, C et D), à proximité immédiate du diagnostic dont il est question ici (Fig. 5, A).

Pour le Néolithique, un dolmen est répertorié au lieu-dit Keristin (n°7), et sur la commune voisine de la Forêt-Fouesnant, à Kerantec (Cairn de Kerleven). Plusieurs indices de sites néolithiques ont par ailleurs été identifiés à l'occasion d'interventions d'archéologie préventive, comme une fosse à Kerléan (n° 15) ou deux foyers à pierres chauffées au Colgen II (n° 2). Une occupation néolithique a par ailleurs été découverte récemment à Kersaux (n° 22).

Pour l'âge du Bronze, plusieurs sites funéraires sont connus. Situé sur la pointe de Stang Bihan, un tumulus de 5 m de diamètre est encore conservé sur une hauteur de 1,5 m environ (n° 11). Un autre tumulus, fouillé anciennement, est attesté à Kergoben – le Rhun (n°32), ainsi qu'une tombe attribuée à l'âge du Bronze au Nézard (n° 27).

Des indices d'habitat de l'âge du Bronze ont été découverts en 1980 à Kerminglas (n° 17). Tout récemment, un diagnostic réalisé par le Service départemental d'archéologie du Finistère a identifié une vaste occupation de l'âge du Bronze au lieu-dit *Kerambacon* (n° 12 et 13), regroupant un secteur d'habitat et un secteur artisanal (Clouet *et al.* 2019).

Plusieurs sites de l'âge du Fer sont répertoriés sur la commune de Concarneau. Des stèles funéraires sont connues à Kersaby (n° 9), avenue de la Gare (n° 18) et Trévidiern - Kerdauid (n° 28).

Des enclos d'habitat sont répertoriés en plusieurs points de la commune. Le premier se situe au Poteau Vert. Il a été repéré par prospection aérienne en 2003 (Fig. 2), et a pu être pour partie abordé lors de ce diagnostic (n° 1), ce qui a permis de dater son occupation au cours du deuxième âge du Fer.

À Kerléan (n° 14), une fouille préventive a identifié les vestiges d'un habitat laténien délimité par un enclos curviligne ; notons la présence d'un souterrain (Hinguant *et al.* 2002).

D'autres enclos ont été fouillés anciennement sur la commune de Concarneau.

En 1966, une fouille programmée a permis de mettre au jour une exploitation agricole et un souterrain au lieu-dit *Stang-Vihan* (n° 10, Le Roux 1966). Deux autres exploitations agricoles possédant également un souterrain sont connues aux lieux-dits *Langoat* (n°26) et *Lamphily* (n° 29). Enfin, découvert récemment lors d'un diagnostic archéologique, le site de *Kerambacon* (n° 12), principalement occupé au cours de l'âge du Bronze, est encore fréquenté pendant l'âge du Fer. Cette opération a permis d'aborder les marges de cette occupation qui se développe principalement vers l'ouest, hors emprise des investigations (Clouet *et al.* 2019).

Notons également plusieurs enclos, répertoriés par prospection aérienne, pour lesquels la datation n'est pas assurée, comme à Saint-Laurent (n° 8), au Mégot (n° 23), au Nézard (n° 27), à Lanhuron (n° 30) et à Keriolet (n° 31).

Pour l'Antiquité, deux *villae* avec thermes sont connues, au Questel (n° 6) et au Vuzit (n° 4). Elles ont toutes deux fait l'objet de fouilles programmées au milieu des années 1960 (Sanquer 1965 et 1966). Deux autres occupations antiques non caractérisées sont connues à la Pointe de Cabellou (n° 21) et à Beuzec-Conq (n° 25).

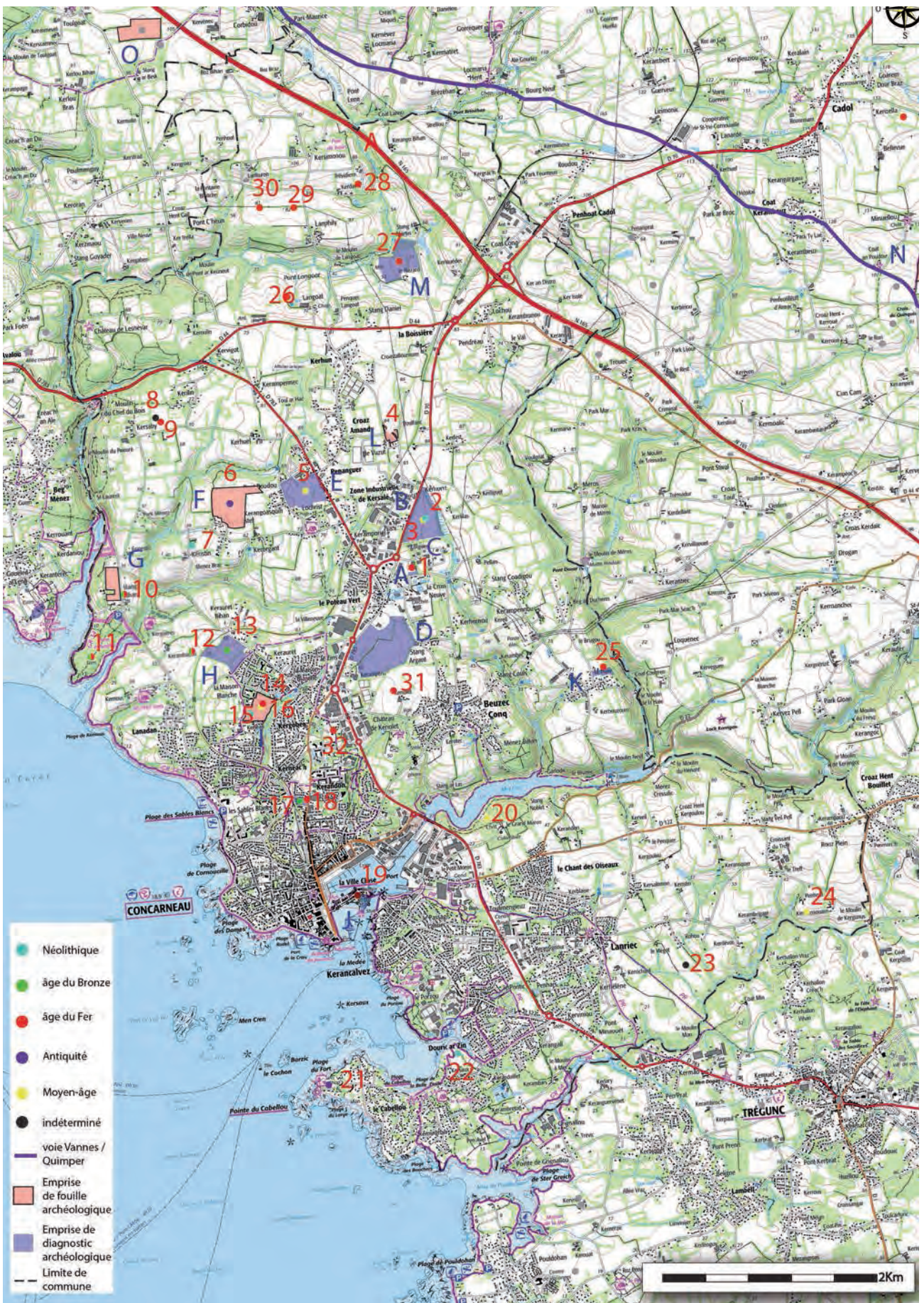


Fig. 5 Carte archéologique de la commune de Concarneau © S. Bourne, Inrap

N°	N° d'entité	Lieu-dit	datation	type de site	
1	29 039 0031	Le Poteau Vert	âge du Fer	enclos	2003
2	29 039 0040	Colgen	Néolithique	foyer	2015
3	29 039 0041	Le Poteau Vert	Moyen-âge	habitat	2016
4	29 039 0007	le Vuzit	Antiquité	villa - thermes	1966
5	29 039 0037	le Chemin du Pont Roudou	Moyen-âge	habitat	2013
6	29 039 0029	le Questel	Antiquité	villa - thermes	1965
7	29 039 0003	Dolmen de Keristin Ar Hoat milieu	Néolithique	dolmen	1966
8	29 039 0033	Saint-Laurent	indéterminé	enceinte	1994
9	29 039 0034	Kersaby	âge du Fer	stèle funéraire	1956
10	29 039 0004	Stang-Vihan	âge du Bronze / âge du Fer	exploitation agricole - souterrain	1966
11	29 039 0002	Stang-Bihan	âge du Bronze / âge du Fer	sepultures	1989
12	29 039 0044	Kerambacon 2	âge du Bronze / âge du Fer	ferme - enclos	2019
13	29 039 0043	Kerambacon	âge du Bronze	habitat - artisanat	2019
14	29 039 0009	Kerléan	âge du Fer	habitat - exploitation agricole - souterrain	1978
15	29 039 0038	Kerléan	Néolithique	fosse	2002
16	29 039 0039	Kerléan	Moyen-âge	habitat	2000
17	29 039 0005	Kerminglas	âge du Bronze	habitat	1980
18	29 039 0035	Avenue de la Gare	âge du Fer	stèle funéraire	
19	13 entités	la Ville Close	Moyen-âge et époque moderne	divers	
20	29 039 0008	le Petit Moros	Moyen-âge	espace fortifié - éperon barré	1985
21	29 039 0012	Pointe de Cabellou	Antiquité	occupation	1907
22	29 039 0042	Kersaux	Néolithique	occupation	2017
23	29 039 0024	le Mégot	indéterminé	enclos	2000
24	29 039 0028	Ar Vonen	Moyen-âge	motte castrale	1994
25	29 039 0026	Beuzec-Conq	Antiquité	occupation	1975
26	29 039 0027	Langoat	âge du Fer	exploitation agricole - souterrain	1989
27	29 039 0006	le Nezard	indéterminé	enclos	1979
28	29 039 0036	Trevidiern	âge du Fer	stèle funéraire	1987
29	29 039 0025	Lamphily	âge du Fer	exploitation agricole - souterrain	1971
30	29 039 0032	Lanhuron	âge du Fer	enclos	2004
31	29 039 0030	Keriolet	indéterminé	enclos	
32	29 039 0001	Kergoben	âge du Bronze	tumulus	

N°	Lieu-dit	Diagnostic/ fouille	Résultats	Bibliographie
A	Le Poteau Vert	D	enclos / habitat du 2 nd âge du Fer	Bourne 2020
B	ZAC de Colguen 1	D	négatif	Sicard 2013
C	ZAC de Colguen 2	D	structure à pierres chauffées néolithique - proximité d'un site du haut Moyen-âge	Le Gall 2015
D	Le Poteau Vert	D	négatif	Mentele 2013
E	Le Chemin de Pont Roudou	D	habitat / artisanat / voirie du Moyen-âge	Le Gall 2013
F	Villa du Questel	F	villa et thermes antiquité	Sanquer 1966
G	Stang Vihan	F	souterrain de l'âge du Fer	Le Roux 1966
H	Kerauret - Route de Kerguerès	D	enclos / habitat / artisanat de l'âge du Bronze	Clouet 2019
I	Kerléan	F	fosse néolithique isolée / périphérie d'un habitat de la Tène ancienne avec souterrain / enclos d'habitat médiéval	Hinguant 2002
J	La Ville Close			Fournier 1997
K	La Haie	D	négatif	Le Cloarec 2009
L	Le Vuzit	F	villa et thermes antiquité	Sanquer 1966
M	Le Nezard	D	négatif	Gueguen 1979
N	Kerviguerou commune de Melgven	F	stèle et nécropole de l'âge du Fer	Villard 1992
O	Keranmével commune de Saint-Yvi	F	souterrain de l'âge du Fer	Sanquer 1980

Le Moyen-âge est illustré par un espace fortifié en éperon barré au Petit Moros (n° 20), une motte castrale à Ar Vonen (n° 24), ainsi que par trois sites d'habitat, situé au Poteau Vert (n°3), au Chemin du Pont Roudou (n° 5) et à Kerléan (n° 16).

Notons enfin le cœur historique de la ville de Concarneau, « la Ville Close », qui totalise treize entités archéologiques (regroupées ici sous le n° 19).

1.3. Stratégie et méthode mises en œuvre

Le diagnostic s'est déroulé sur 4 jours, du 10 au 13 février 2020, mobilisant deux archéologues de l'Inrap. Cinq tranchées de longueur variable ont été réalisées de façon à couvrir systématiquement les 4 901 m² concernés par la prescription. Etant donné la densité des vestiges mis au jour, et sur recommandation de l'agent prescripteur, nous avons réalisé plusieurs extensions de décapage dans le but de mieux cerner l'organisation du site. Les sondages et extensions réalisés couvrent ainsi une surface de 1 257 m², soit 25,6 % de l'emprise totale du diagnostic.

Ces ouvertures ont été effectuées à l'aide d'une pelle à chenille munie d'un godet lisse de trois mètres de large travaillant en rétroaction. La profondeur de chaque tranchée a été conditionnée par l'apparition des structures ou du substrat, soit entre 0,3 et 0,6 m.

Chaque structure archéologique a été identifiée par un numéro composé réunissant d'une part le numéro de la tranchée, et d'autre part un numéro qui correspond à l'ordre de découverte lors de l'ouverture des sondages. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une description complète renseignant entre autre leur niveau d'apparition, leurs dimensions ou la nature de leurs complements. Ces données sont présentées en fin de rapport sous forme d'un tableau synthétique.

Des sondages ont été creusés à la pelle mécanique dans certains fossés afin de connaître leur profil, leurs processus de comblement et de récupérer tout mobilier datant. Plusieurs trous de poteau ont été fouillés manuellement, et quelques structures ont fait l'objet d'un nettoyage de surface.

Les ouvertures et les contours de structures archéologiques ont fait l'objet d'un relevé par un topographe équipé d'un GPS.

A l'issue de l'opération, toutes les ouvertures effectuées ont été rebouchées, avec tri des terres végétales et stériles et chenillage de surface.

L'ensemble des minutes de terrain a été saisi informatiquement. Elles présentent les relevés des structures ayant fait l'objet de sondages manuels ou mécaniques au 1/20^e.

La rédaction du présent rapport a été menée en avril 2020.

2 L'occupation archéologique

2.1 Présentation générale

Au total, ce sont 63 faits archéologiques qui ont été repérés (Fig. 6). Ces vestiges illustrent plusieurs périodes de la Protohistoire :

- un enclos palissadé, ouvert sur le sud, a été mis en évidence au niveau des tranchées 1 et 5. Il dessine une courbe régulière au nord, et se poursuit au sud-est par une branche rectiligne. Deux fossés, antérieurs aux aménagements de La Tène moyenne, sont possiblement contemporains de cet enclos palissadé. La datation de ces premiers aménagements n'est pas établie précisément ; ils pourraient être datés de la fin du 1^{er} âge du Fer ou du début du 2^e âge du Fer.
- Un enclos fossoyé est édifié au III^e siècle avant notre ère, au cours de La Tène moyenne. Sa clôture orientale a été reconnue et son entrée a été identifiée. Un deuxième fossé, situé en partie interne de l'enclos, vient partitionner l'espace.
- L'établissement connaît une restructuration importante au II^e siècle avant notre ère, au cours de La Tène finale : les limites précédentes sont rebouchées et des nouveaux fossés sont creusés. Le fossé d'enclos délimite un espace d'environ 8 000 m². L'emprise totale de cet enclos est renseignée par un cliché aérien de 2003. Son entrée a été abordée lors du diagnostic, et l'amorce d'une cour accolée à cet enclos a été mise en évidence au sud.
- Une grande partie des aménagements découverts dans l'emprise de fouille (trous de poteau, fours, fosses, fossés) restent non datés précisément à l'issue du diagnostic. S'ils participent tous des occupations protohistoriques, ils ne peuvent être rattachés à une des phases d'occupation reconnue.
- Aucun vestige moderne ou contemporain n'a été découvert sur l'emprise du diagnostic.

Les résultats du diagnostic sont présentés par ordre chronologique de datation des vestiges. Les structures qui ne peuvent être rattachées à l'une des phases d'occupation du site seront abordées dans un second temps.

Finistère - Commune de Concarneau
 "8 rue Aimé Césaire, ZAC de Colguen"
 D132098

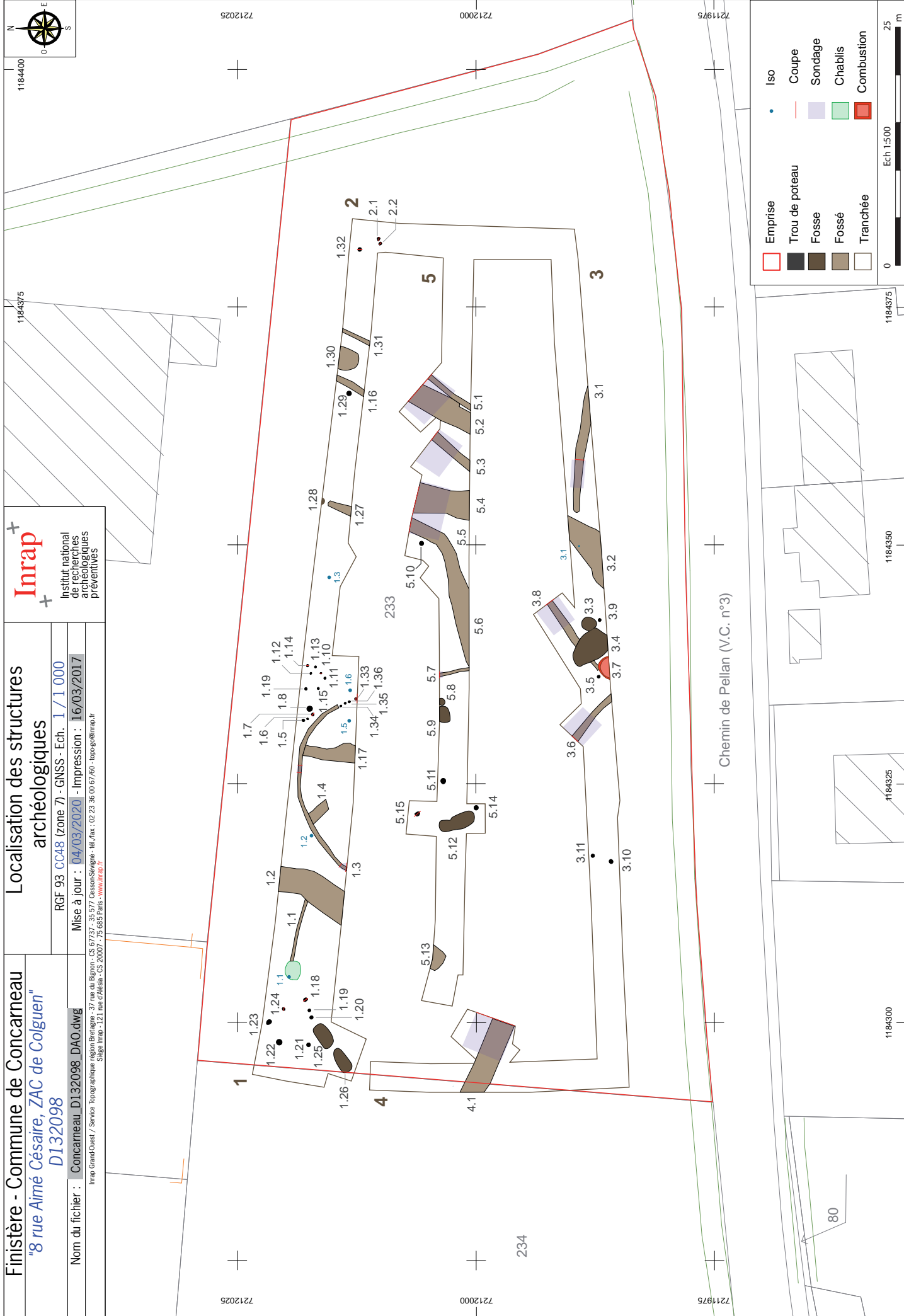
Localisation des structures
 archéologiques

RGF 93 CC48 (zone 7) - GNSS - Ech. 1 / 1 000

Mise à jour : 04/03/2020 - Impression : 16/03/2017

Nom du fichier : Concarneau_D132098_DAO.dwg

Inrap Grand-Ouest / Service Topographique Région Bretagne - 37 rue du Bignon - CS 6737 - 35 577 Cesson-Sévigné - BR / fax : 02 23 36 00 67 60 - topo-go@inrap.fr
 Siège Inrap - 121 rue d'Alsace - CS 20007 - 75 885 Paris - www.inrap.fr



2.2 Contexte sédimentaire et niveau d'apparition des vestiges archéologiques

Au niveau de chaque sondage réalisé dans les fossés, nous avons pris soin d'identifier et de décrire les niveaux superficiels de recouvrement, ainsi que les horizons géologiques rencontrés.

Sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic, la terre végétale est constituée de limon arénacé brun foncé très organique, d'une épaisseur moyenne de 0,3 m. On observe, sous la terre végétale, un niveau intermédiaire de limon arénacé peu argileux brun-jaune, dont l'épaisseur est comprise entre 0,2 et 0,3 m (niveau A). Le substrat (niveau B) apparaît à une profondeur comprise entre 0,4 et 0,6 m. Il est composé d'orthogneiss de Nizon dont l'état de décomposition ou d'altération est variable d'un secteur à l'autre (*cf. supra 1.2.1*).

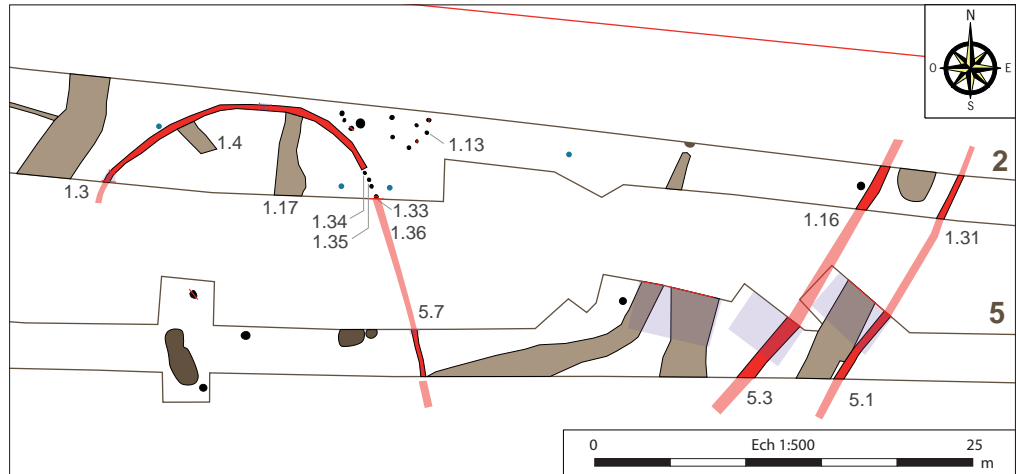
La lecture stratigraphique des différentes coupes réalisées dans les fossés indique que les structures archéologiques apparaissent dès le sommet de l'horizon A, juste sous la terre végétale. Elles percent donc les niveaux A et B. Lors de l'ouverture des tranchées, nous avons toutefois dû décapier le niveau A, car la plupart des structures n'étaient pas discernables dans ce niveau, à l'exception de celles qui contenaient de nombreux blocs de gneiss.

Le site présente donc un bon état de conservation, mais l'identification des structures n'a été possible qu'en décapant le niveau A. Ceci implique une perte d'information relative aux structures les moins bien ancrées, plus particulièrement pour celles qui n'atteignent pas le niveau B, comme par exemple certains trous de poteau. Les éléments structurants ont toutefois bien été identifiés et ont permis de caractériser les occupations successives.

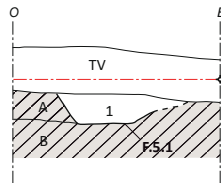
2.3 Des vestiges antérieurs à La Tène moyenne

Plusieurs structures éparses indiquent une occupation des lieux antérieure à l'implantation du premier enclos, qui intervient au cours de La Tène moyenne. Il s'agit de deux fossés et d'un enclos palissé (Fig. 7).

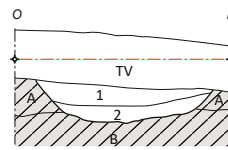
Aucun élément ne permet de les dater précisément. Ils pourraient, à titre d'hypothèse, être datés de la fin du 1^{er} âge du Fer.



Tr.5 - F.1/F.2



Tr.5 - F.3

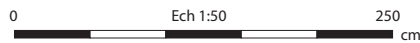


F.5.1

- 1 Limon arénacé argileux brun
- A Limon arénacé peu argileux jaune
- B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

- 1 Limon arénacé légèrement argileux brun-gris contenant quelques cailloux de gneiss
- 2 Argile limoneuse grise
- A Limon arénacé peu argileux jaune
- B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

Fig. 7 Les vestiges antérieurs à La Tène moyenne ; relevés des coupes des fossés F.5.1 et F.5.3 © E. Collado, Inrap



2.3.1 Des fossés antérieurs à La Tène moyenne

Deux fossés antérieurs à La Tène moyenne ont été identifiés.

Le fossé F1.31 / F5.1, orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, a fait l'objet d'un sondage mécanique dans la tranchée 5 (Fig. 7). Il apparaît sous la terre végétale à une profondeur de 0,28 m. Il possède un fond plat et des bords évasés. Il mesure 0,9 m de large pour une profondeur conservée de 0,18 m. Son comblement, unique, est composé d'un limon argileux brun avec une composante arénacée. Ce fossé est parallèle et distant de 4 m de F1.16/F5.3, avec lequel il pourrait être contemporain.

Le fossé F1.16 / F5.3 est orienté sud-ouest/nord-est. Il a été testé mécaniquement au niveau de la tranchée 5, où il apparaît sous la terre végétale à une profondeur de 0,34 m. Il possède un profil à fond plat et bords évasés (Fig. 7). Il mesure 1,2 m de large pour une profondeur conservée de 0,22 m. Son comblement comporte deux couches distinctes, indiquant qu'il a fonctionné ouvert. A sa base, il est constitué d'un limon arénacé gris-brun incluant quelques blocs de gneiss, et son comblement supérieur est constitué d'argile limoneuse grise.

La position du segment de fossé F5.3, à l'emplacement du talus avéré du fossé F5.2 (daté de La Tène moyenne), indique *a priori* son antériorité. Un tesson de céramique daté de La Tène moyenne, découvert en surface de comblement, pourrait indiquer que ce fossé a été abandonné au moment du creusement de l'enclos de La Tène moyenne, au cours du III^e siècle avant notre ère.

La fonction de ces deux fossés reste non établie à l'issue du diagnostic. Il pourrait s'agir, à titre d'hypothèse, de la délimitation d'un premier habitat antérieur à La Tène moyenne, ou encore de fossés bordiers délimitant un axe de circulation.

2.3.2 Un enclos palissadé

Un enclos palissadé a été mis en évidence dans les tranchées 1 et 5 (Fig. 8). Au nord (au niveau de la tranchée 1), la tranchée de fondation F1.3 forme un segment de cercle presque parfait. Plus au sud, dans la tranchée 5, la palissade se poursuit (F5.7). Au vu du positionnement de F5.7, on peut restituer une limite rectiligne pour le côté est de l'enclos. En revanche, la suite du pendant ouest n'a pas été identifiée dans la tranchée 5, indiquant sans doute son interruption entre les tranchées 1 et 5.

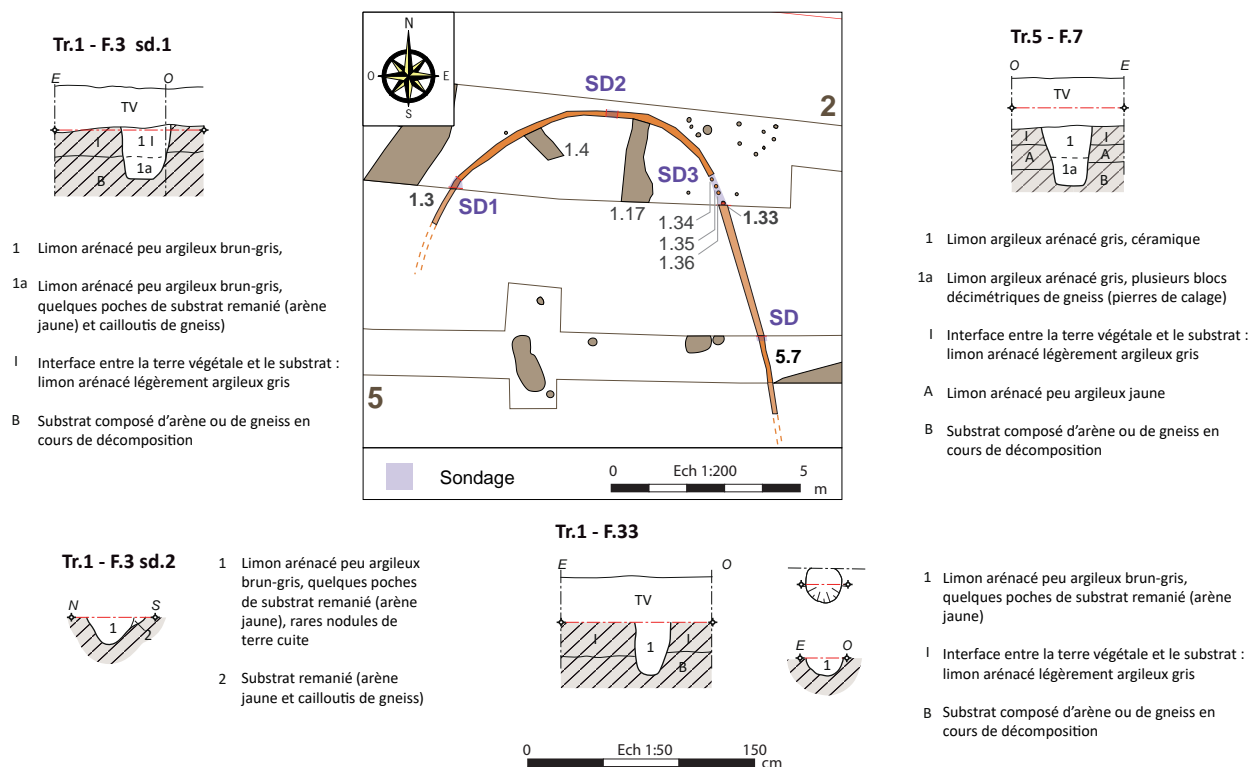


Fig. 8 Plan détaillé de l'enclos palissadé ; relevés des coupes de F1.3 (sondages 1, 2 et 3) et de F5.7 © E. Collado, Inrap

2.3.2.1 L'enclos palissadé dans la tranchée 1

A cet endroit, la tranchée de fondation dessine une courbe régulière dont la corde, au niveau de la berme sud de la tranchée, mesure 18 m de diamètre. Trois sondages manuels ont été réalisés ; les sondages 1 et 3 au niveau de la berme sud de la tranchée 1, et le sondage 2, positionné plus au nord (Fig. 8). Le comblement de F1.3 est constitué de limon argileux arénacé brun-gris, incluant des poches de substrat remanié (arène jaune). La nature de ce comblement indique clairement que cette structure n'a pas fonctionné ouverte.

Plusieurs trous de poteau ont été identifiés au sein de la tranchée de fondation. C'est le cas au niveau du sondage 2, où a été mis en évidence l'emplacement de deux poteaux, espacés l'un l'autre de 0,5 m (Fig. 9).

Au sud-est, la tranchée de fondation est totalement arasée, mais les surcreusements correspondant à l'emplacement de poteaux ont pu être identifiés (F1.33 à F1.37, Fig. 10). Ils sont régulièrement espacés de 0,5 m pour F1.34, F1.35 et F1.36 ; l'espacement entre F1.36 et F1.37 est légèrement plus grand, d'environ 0,8 m.

Les deux sondages réalisés le long de la berme sud montre que la tranchée de fondation apparaît juste sous l'horizon de terre végétale, à une profondeur d'environ de 0,3 m sous le niveau de sol actuel ; toutefois, le niveau de lecture se situe 0,2 m plus bas, au niveau de l'apparition du niveau B (cf. *supra* 2.2). Ainsi, les trous de poteaux situés au niveau des deux bermes sont conservés sur une profondeur moyenne de 0,3 m.

Avant rebouchage, nous avons disposé du grillage orange de signalisation au niveau de la partie orientale de F1.3, ce qui permettra en cas de fouille d'annoncer la présence des trous de poteau dans ce secteur le plus arasé.



Fig. 9 F1.3 : vue du sondage 2 © équipe de diagnostic, Inrap



Fig. 10 Vue du trou de poteau F1.33 dans la berme du sondage 3 © équipe de diagnostic, Inrap



Fig. 11 Vue de la coupe nord de la tranchée palissadée F5.7 © équipe de diagnostic, Inrap

2.3.2.2 L'enclos palissadé dans la tranchée 5

A cet endroit, la tranchée de fondation présente une délimitation rectiligne (F5.7). Un sondage a été réalisé le long de la berme nord (Fig. 8). La tranchée de fondation apparaît ici aussi sous l'horizon de terre végétale, à une profondeur de 0,3 m sous le niveau de sol actuel. La tranchée mesure 0,34 m de large à l'ouverture et conserve une profondeur de 0,38 m. Elle présente un profil régulier à fond plat et à bords presque verticaux. Son comblement est constitué de limon argileux arénacé gris, et comporte quelques blocs de quartz et de gneiss correspondant à des pierres de calage des poteaux (Fig. 11).

Trois petits fragments d'un fond de céramique proviennent du sondage réalisé dans F5.7. Ils sont attribués à la Protohistoire ancienne, évoquant ainsi l'antériorité de cet aménagement par rapport aux deux enclos de La Tène moyenne et de La Tène finale.

2.3.2.3 L'aire interne

Deux anomalies ont été identifiées dans l'aire interne délimitée par l'enclos palissadé F1.3. Elles ne semblent pas correspondre à des aménagements contemporains de l'enclos, car l'une d'elle a livré, en surface de décapage, du mobilier céramique datable de La Tène finale (F1.4). Ces deux entités n'ont pas été sondées.

F1.4 mesure 2 m de long environ sur 1 m de large. La nature anthropique de cette anomalie n'est pas assurée ; son « comblement » est en effet constitué par un sédiment brun clair jaunâtre, de couleur et de texture proche du niveau A. Par ailleurs, lors des différentes passes que nous avons réalisées lors de l'ouverture de la tranchée, nous avons pu observer que ses limites, diffuses, se déplaçaient au fur et à mesure du décapage.

F1.17 est une anomalie a été suivie sur 5 m de longueur, et dont la largeur oscille entre 1 et 2 m. Ses contours sont irréguliers, et son comblement est de composition proche de celle du substrat. Il pourrait s'agir d'un fossé de partition de l'enclos palissadé circulaire, étant donné que F1.17 ne se poursuit pas au nord au-delà de F1.3, mais il pourrait plus probablement s'agir d'une anomalie géologique.

Plus au sud, dans la tranchée 5, les aménagement mis en évidence à l'ouest de la tranchée de fondation F5.7 sont datés de La Tène moyenne/finale et ne sont donc pas contemporains de l'enclos palissadé.

2.3.3 Synthèse sur les occupations antérieures à La Tène moyenne

Plusieurs tessons de céramique datés de la Protohistoire anciennes ont été découverts lors du diagnostic (*cf. infra* Fig. 30). Ces éléments permettent d'établir que l'origine de l'implantation humaine remonte sans doute au moins dès la fin du 1^{er} âge du Fer.

La fonction des deux fossés antérieurs à La Tène moyenne qui ont été identifiés au nord-est de l'emprise du diagnostic reste indéterminée. Ils pourraient correspondre à la délimitation orientale d'une première ferme, ou à deux fossés bordiers de délimitation d'un axe de circulation.

La fonction de la palissade mise en évidence dans les tranchées 1 et 5 reste à déterminer à l'issue du diagnostic. Son emprise au sol, trop vaste, exclut de fait les fondations d'un bâtiment. Il pourrait alors s'agir d'un enclos palissadé ; mais dans ce cas, comment expliquer que son prolongement n'ait pas été reconnu à l'ouest de la tranchée 5 ? S'agit-il d'un problème de

lecture de terrain (*cf. infra* 2.2) ? Ou s'agissait-il d'une palissade ouverte qui ne ceinturait pas intégralement un espace ?

En Bretagne, on peut évoquer l'enclos 3 d'Inzinzac-Lochrist « Kermat III », matérialisé par une série de tranchées de fondation ayant servis à l'installation d'une palissade. Cet enclos, daté entre la fin du V^e et le début du IV^e siècle avant notre ère, présente un plan rectangulaire qui couvre une emprise totale de 726 m² (Le Gall *et al.* 2017, p.106 – 107). Les tranchées de fondation de Kermat III sont de morphologie similaire à celle mis en évidence à Concarneau, avec un profil en U à fond plat, contenant à certains endroits des pierres de calage.

Cet aménagement trouve également des comparaisons avec plusieurs établissements ruraux palissadés connus pour le 1^{er} âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France, comme à Dompierre-sur-Mer « les Drouillards » en Charente-Maritime (Maitay 2013). Ces aménagements accueillent, à intervalle plus ou moins régulier des poteaux de bois qui devaient supporter un clayonnage de branches. Toutefois, ces enclos palissadés couvrent des surface plus importantes qu'à Concarneau, de l'ordre de 5 000 m² minimum.

Donc si cet aménagement présente des affinités d'un point de vue structurelle avec les enclos palissadés du Centre-Ouest, sa taille plus réduite pourrait indiquer qu'il délimitait un espace particulier, dont la fonction reste à définir (fonction domestique, funéraire, autre ?).

2.4 Un enclos fossoyé daté de La Tène moyenne

Un premier enclos est créé au cours de La Tène moyenne (Fig. 12).

L'emprise exacte de cet enclos n'est pas connue, car contrairement à l'enclos monumental de La Tène finale qui lui succèdera, le fossé n'excède pas 1,15 m de profondeur, et ne se voit pas sur le cliché aérien. De ce fait, sa forme et sa surface restent indéterminées.

Le fossé de la façade orientale a été reconnu, ainsi qu'un fossé interne.



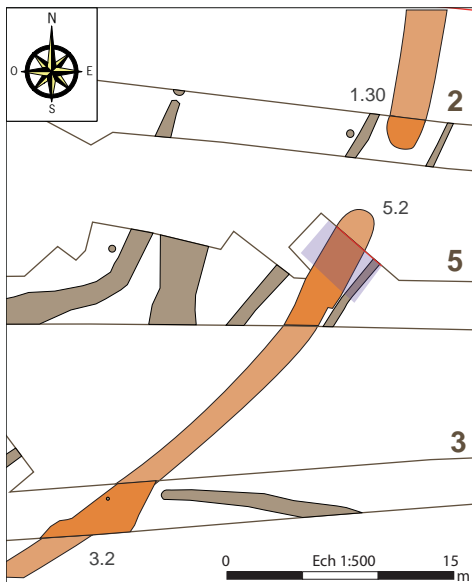
Fig. 12 Les vestiges fossoyés datés de La Tène moyenne © E. Collado, Inrap

2.4.1 Le fossé d'enclos

Le tracé du fossé d'enclos est bien reconnu à l'est, où il décrit un tracé curviligne régulier. Au niveau de la tranchée 1, l'interruption formée par l'extrémité de F1.30 permet d'identifier une entrée (Fig. 13). La largeur exacte de cette dernière reste indéterminée à l'issue du diagnostic, mais elle n'excède pas 5 m, étant donné la reprise du tracé plus au sud, au niveau de la tranchée 5 (F5.2). Plus au sud, sa poursuite est suspectée au niveau de F3.2. En effet, les bords de F3.2 ne sont pas parallèles, indiquant le croisement à cet endroit de deux fossés distincts suivant des orientations divergentes. Les observations de surface n'ont toutefois pas permis d'identifier en plan ces deux fossés.

Le sondage effectué au niveau de la tranchée 5, à quelques mètres seulement au sud de l'entrée, indique un fossé de 2,4 m de large, conservé sur une profondeur de 1,15 m. Il apparaît sous l'horizon de terre végétale, à 0,28 m sous le niveau de sol actuel. Le fossé possède un profil en cuvette régulière avec des bords plutôt évasés (Fig. 13 et Fig. 14).

Son comblement stratifié - quatre couches ont été individualisées - indique une succession de curage précédant son remblaiement après abandon. Ce remblaiement volontaire (US 1), est constitué de limon arénacé gris-jaune, contenant de nombreux blocs de gneiss. On peut interpréter ce niveau comme le rejet du talus dans le fossé consécutif à la réorganisation du site et à la création de nouvelles limites plus monumentales. Ces blocs, de gros module (certains atteignent 0,4 m de long), sont plus nombreux à l'ouest qu'à l'est, ce qui indique que le talus s'élevait en partie interne de l'enclos, à l'ouest du fossé. Le substrat, à cet endroit, est constitué de roche en décomposition et ne comporte pas des blocs de belle facture comme ceux présents dans l'US 1. On peut alors émettre l'hypothèse que ces blocs ont été rapportés et qu'ils ont été utilisés pour la construction d'un muret de



- 1 Limon arénacé gris jaunâtre contenant de nombreux gros blocs de gneiss
- 2 Limon très argileux et légèrement arénacé gris contenant quelques petits blocs de gneiss
- 3 Limon arénacé très argileux gris
- 4 Limon arénacé légèrement argileux gris contenant de nombreux graviers de quartz et quelques blocs de gneiss
- A Limon arénacé peu argileux jaune
- B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

Tr.5 - F.2

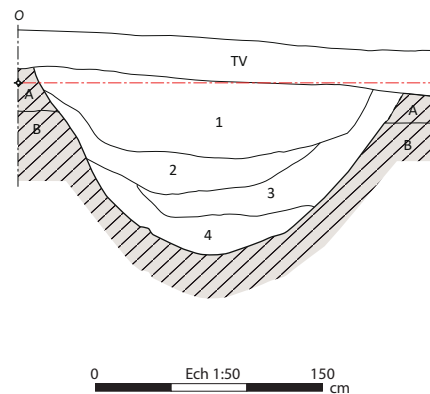


Fig. 13 Le fossé d'enclos ; relevé du sondage ▲ dans F5.2 © E. Collado, Inrap

Fig. 14 Vue de la coupe nord du fossé F5.2 ► © équipe de diagnostic, Inrap

soutènement du talus, qui auraient permis de mettre en valeur l'entrée de l'enclos, qui, rappelons-le, se situent juste au nord du sondage réalisé. La présence de nombreux blocs, de grandes dimensions également, dans le comblement de surface de l'extrémité de F1.30 va également dans ce sens. Aucun mobilier n'a été découvert dans le comblement du fossé.

2.4.2 Les autres fossés

2.4.2.1 Le fossé F1.27/F5.5/F5.6

Nous avons opté ici pour rattacher ces trois fossés à une même entité, mais un doute persiste à l'issue du diagnostic, en particulier en raison des largeurs différentes observées en plan : F1.27 mesure 0,75 m de large, alors que F5.5/5.6 mesure en moyenne 1,5 m de large.

Au niveau de la tranchée 1, le fossé F1.27 est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, et son extrémité a pu être observée ; celle-ci indique l'existence d'un passage, qui se situe précisément dans l'axe de l'entrée de l'enclos de La Tène moyenne. Le trou de poteau adjacent F1.28 pourrait participer de l'aménagement de cette entrée.

Plus au sud, le fossé F5.5/F5.6 tourne pour prendre une orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est (Fig. 15). Deux numéros distincts lui a été attribués dans la tranchée 5, car son comblement de surface change d'une section à l'autre.

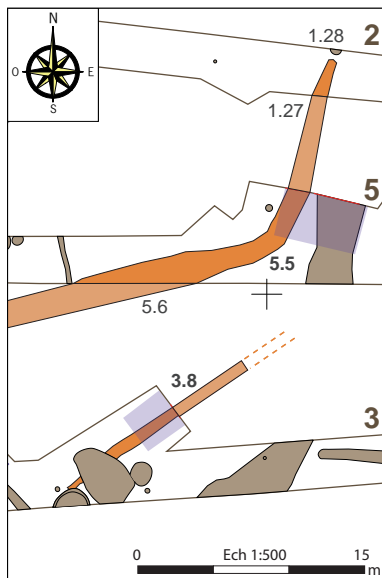
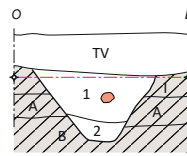


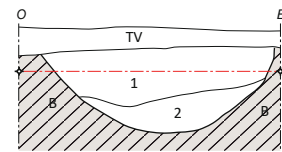
Fig. 15 Les fossés internes datés de La Tène moyenne ; relevés des coupes de F3.8 et F5.5
© E. Collado, Inrap

Tr.3 - F.8



- 1 Limon argileux arénacé gris-jaune, céramique
 - 2 Limon argileux arénacé gris-brun
 - I Interface entre la terre végétale et le substrat : limon arénacé légèrement argileux gris
 - A Limon arénacé peu argileux jaune
 - B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition
- Céramique

Tr.5 - F.5



- 1 Limon peu argileux brun clair jaunâtre
- 2 Limon argileux brun foncé
- B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

0 Ech 1:50 150 cm

Un sondage mécanique a été réalisé, au nord de la tranchée 5 (F.5.5), où il apparaît juste sous la terre végétale à une profondeur de 0,2 m environ. Il possède un profil en cuvette à bords évasés (Fig. 15). Il mesure 1,55 m de large pour une profondeur conservée de 0,56 m. Son comblement comporte deux couches distinctes, indiquant qu'il a fonctionné ouvert. A sa base, il est constitué d'un limon argileux brun foncé, et son comblement supérieur est composé de limon peu argileux brun clair jaunâtre. Ce comblement sommital, proche du substrat, pourrait indiquer que ce fossé a été volontairement rebouché lors d'une restructuration du site. Son comblement substratique peut également provenir de l'entreposage des matériaux extraits lors du creusement du fossé d'enclos à La Tène finale. En effet, le fossé F5.5 se trouve à l'emplacement avéré du talus de l'enclos de La Tène finale. Par tassement, les sédiments du talus ont pu s'enfoncer dans le comblement du fossé.

F5.5 a livré un tesson de céramique daté de La Tène moyenne.

2.4.2.2 Le fossé F3.8

Le fossé F3.8 a été sondé mécaniquement (Fig. 15 et Fig. 16). Il est orienté sud-ouest/nord-est. Il apparaît sous la terre végétale à une profondeur de 0,28 m. Il possède un profil régulier en V à fond plat. Il mesure 0,84 m de large pour une profondeur conservée de 0,44 m. Son comblement comporte deux couches distinctes, indiquant qu'il a fonctionné ouvert. A sa base, il est constitué d'un limon arénacé gris-brun, et son comblement supérieur est constitué de limon argileux arénacé grise-jaune, dans lequel des fragments



Fig. 16 Vue de la coupe nord du fossé F3.8
© équipe de diagnostic, Inrap

de céramique ont été récoltés. Ils appartiennent à un type de vase datable entre le dernier quart du III^e siècle et le milieu du II^e siècle avant notre ère. Le comblement sommital, à forte composante de substrat remanié, plaide en faveur d'un remblaiement rapide et volontaire.

2.4.3 Des fosses et des trous de poteau

Parmi les fosses et les ensembles de trous de poteau identifiés, certains pourraient être contemporains de l'occupation de La Tène moyenne. Ils sont présentés ci-dessous (*cf. infra 2.5.2*)

2.4.4 Synthèse sur l'occupation de La Tène moyenne

Il paraît nécessaire d'indiquer que les vestiges de La Tène moyenne sont difficiles à identifier car le site a subi une phase de restructuration importante pendant La Tène finale. Les limites fossoyées de La Tène moyenne ont été rebouchées volontairement, sans doute par le rejet des talus qui les bordaient. Ainsi, la nature des comblements sommitaux de ces fossés est parfois très proche de celle du substrat environnant. Le cas des fossés F5.1 et F5.6 en est une bonne illustration. De ce fait, la lecture et la reconnaissance de ces éléments anciens sont particulièrement délicates, et il est possible que certains fossés structurants les premières phases d'occupation du site n'aient pas été perçus lors du diagnostic. Seul un décapage extensif permettrait d'identifier précisément ces structures.

Pour La Tène moyenne, au moins deux fossés structurants ont été identifiés : le fossé d'enclos, qui reprend le même axe que les deux fossés antérieurs, et dont l'entrée a été identifiée, ainsi qu'un autre fossé, correspondant peut-être à un segment d'enclos interne. Il possède également une interruption au nord, qui fait face à l'entrée identifiée pour le fossé d'enclos. Les aménagements internes repérés (trous de poteaux, fosses, fossés) sont pour la plupart non datés à l'issue du diagnostic ; seuls les faits F3.8, F5.3, F5.5 et F5.9 ont livré du mobilier céramique datés de La Tène moyenne permettant *a priori* de les rattacher à cette phase d'occupation ; ils sont décrits ci-dessous (*cf. infra 2.5.2*).

2.5 Un enclos fossoyé daté de La Tène finale

L'occupation du 2nd âge du Fer est matérialisée par un enclos sub-circulaire qui couvre une surface d'environ 8 000 m². Le plan complet de cet enclos est connu par prospection aérienne. Sur le cliché de 2003, on observe l'existence d'une interruption du fossé à l'est, qui matérialise l'entrée de l'enclos. Dans sa surface interne, un fossé de partition vient délimiter son quart sud-ouest.

L'emprise du diagnostic a permis de mettre au jour la partie sud-est de ce vaste enclos (Fig. 17).

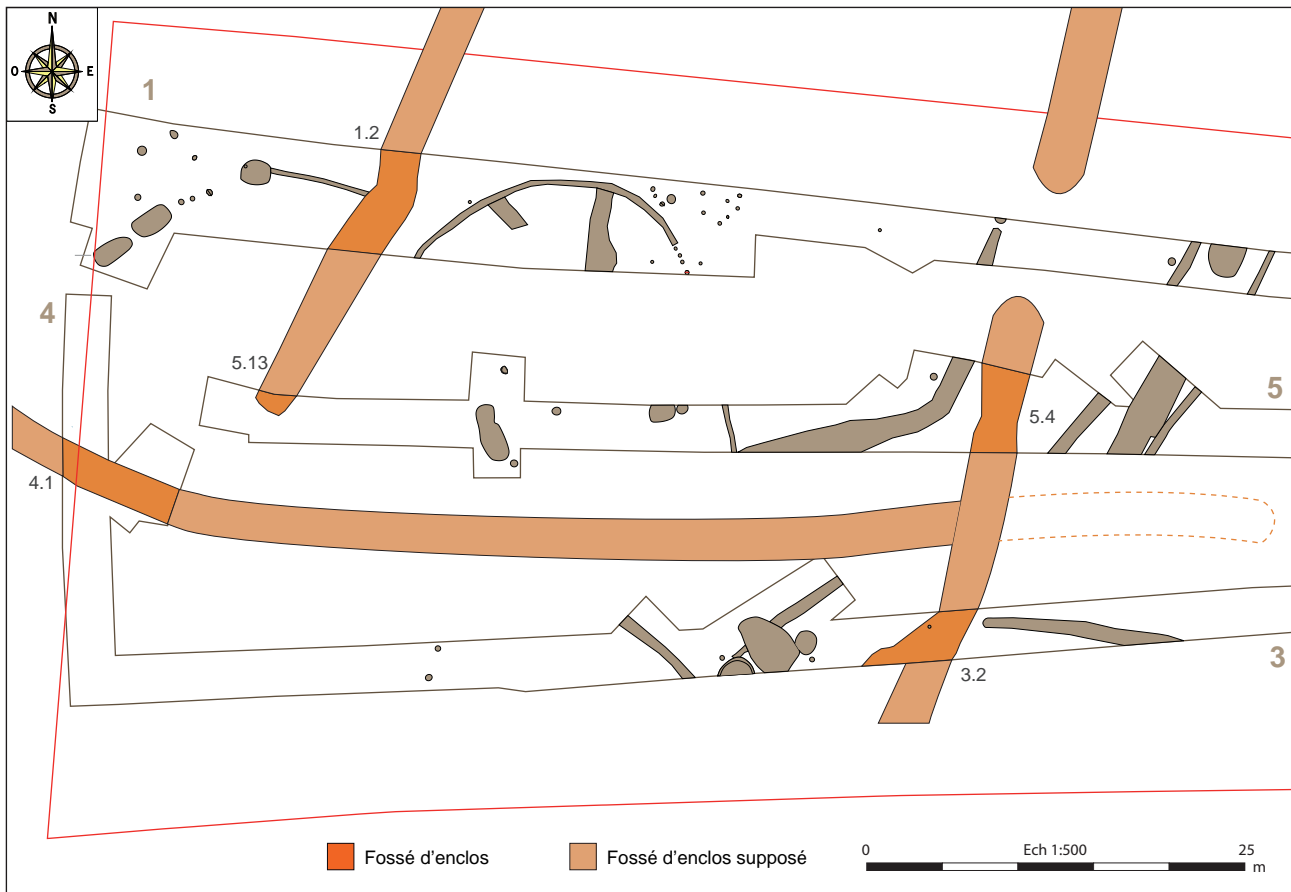


Fig. 17 Les vestiges fossoyés datés de La Tène finale © E. Collado, Inrap

2.5.1 Lecture du cliché aérien de 2003

L'enclos du Poteau Vert a été repéré en prospection aérienne en 2003 par Roger Bertrand (Bertrand 2003). Étant donné que plus de la moitié nord de l'enclos est aujourd'hui détruite par des aménagements récents, ce cliché constitue un témoignage précieux qui nous renseigne sur son plan. L'enclos s'étend sur les parcelles cadastrales ZN 232, 233, 234, 237, 244, 253 et 254.

Sur ce cliché, l'enclos se développe sur une surface d'environ 8 000 m² (Fig. 2 et Fig. 18). Il adopte principalement un tracé curviligne ; sur ses côtés ouest et nord, le fossé de délimitation forme une courbe régulière ; au sud, la courbure est moins marquée. Au sud de sa façade orientale, le tracé du fossé est rectiligne et on y observe une interruption qui permet d'identifier son entrée. Dans la surface interne de l'enclos, on observe un autre fossé qui forme un coude, venant ainsi partitionner l'espace interne.

Un peu plus à l'ouest et au sud, on observe d'autres indices phytologiques qui pourraient correspondre à un autre enclos curviligne, au plan incomplet. Il couvrirait alors une surface d'au moins 1 000 m².

Malgré la destruction d'une bonne partie des vestiges repérés par prospection aérienne, plusieurs parcelles encore non aménagées sont susceptibles de receler des vestiges archéologiques liés aux occupations protohistoriques : la partie sud-ouest de l'enclos de La Tène finale se poursuit sur la parcelle ZN234, le possible petit enclos supplémentaire, non daté, se situe sur les parcelles ZN245 et ZN246, et à l'est, la parcelle ZN206 pourrait également conserver des vestiges anciens, comme l'atteste une limite de parcelle figurée sur le cadastre napoléonien, qui reprend la même courbure que celle de la façade orientale de l'enclos visible sur le cliché aérien (*cf. supra* 2.4.7 et Fig. 23)



Fig. 18 Photo aérienne interprétée de l'enclos de la Tène finale du Poteau Vert (© E. Collado d'après Bertrand 2003)

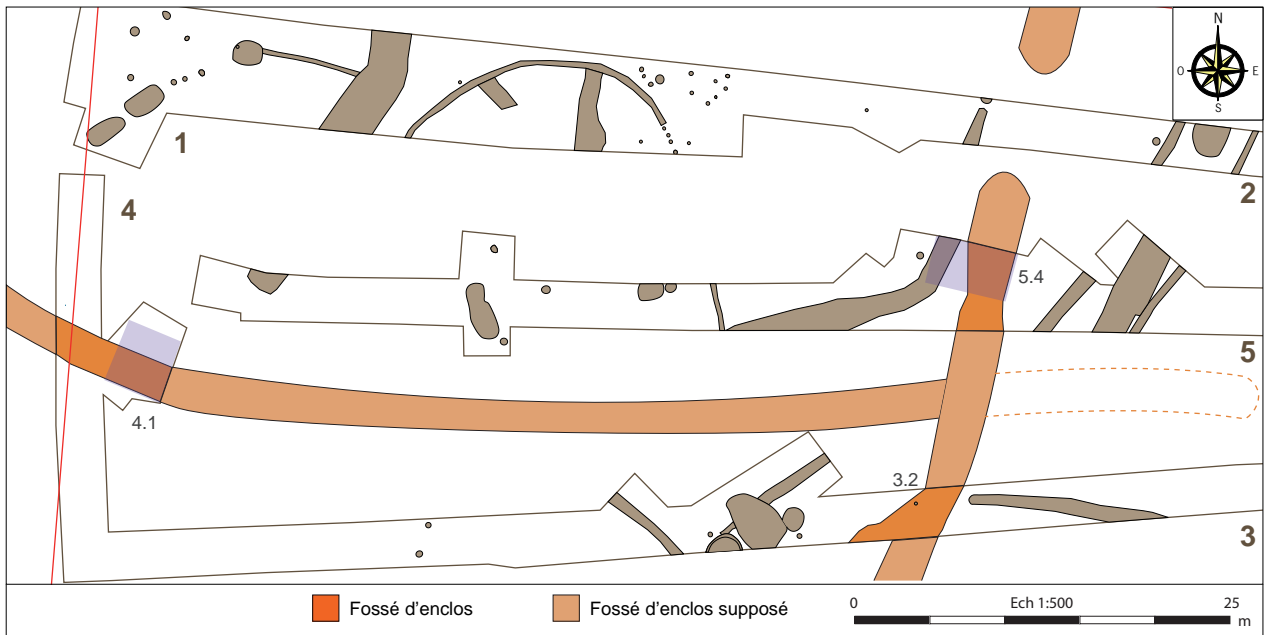
2.5.2 Le fossé d'enclos

Deux sondages mécaniques ont été réalisés : le premier sur son bord méridional, dans la tranchée 4, et le second sur son côté oriental, au niveau de la tranchée 5 (Fig. 19).

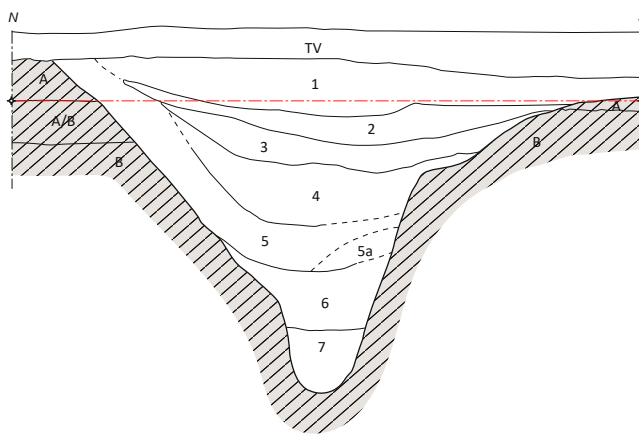
2.5.2.1 Le fossé d'enclos méridional

Le fossé d'enclos méridional a été identifié dans la tranchée 4 en limite ouest de l'emprise du diagnostic. A cet endroit il décrit une légère courbe qui vient s'infléchir plus à l'ouest, pour prendre une orientation nord-ouest. A l'est, le cliché aérien indique la poursuite du fossé d'enclos après sa jonction avec le côté est de l'enclos ; il n'a toutefois pas été identifié dans la tranchée 3, ce qui indique son interruption dans l'emprise du diagnostic.

Au niveau du sondage réalisé sur ce côté de l'enclos, le fossé F4.1 est orienté est/ouest. Il apparaît en coupe à une profondeur d'environ 0,3 m sous le niveau de sol actuel (Fig. 19 et Fig. 20). Son niveau d'apparition en plan se situe légèrement plus bas, au niveau de l'apparition du substrat, à une profondeur de 0,45 m.



Tr.4 - F.1



TV

- 1 Limon arénacé peu argileux brun jaunâtre, nombreux petits cailloux
 - 2 Limon argileux arénacé brun, quelques charbons de bois
 - 3 Limon argileux arénacé brun jaunâtre, quelques cailloux centimétriques de gneiss
 - 4 Arène jaune (substrat remanié), quelques blocs de gneiss
 - 5 Limon argileux arénacé brun-beige, quelques blocs de gneiss
 - 5a Limon très argileux brun-beige
 - 6 Argile limoneuse arénacée beige jaunâtre, quelques blocs de gneiss
 - 7 Argile limoneuse arénacée beige jaunâtre
- A Limon arénacé peu argileux jaune
 B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

TV

- 1 Limon arénacé brun clair, hétérogène, quelques rares blocs de gneiss
 - 2 Arène jaune (substrat remanié) avec quelques blocs de gneiss et quelques charbons de bois
 - 3 Limon arénacé brun moyen avec quelques blocs de gneiss et quelques charbons de bois
 - 4 Limon arénacé légèrement argileux brun-gris, quelques poches de charbonneuses, rares blocs de gneiss et de quartz
 - 5 Limon argileux arénacé brun moyen à rougeâtre, nombreux blocs de gneiss, céramique et os brûlé
 - 6 Limon arénacé peu argileux gris-brun, quelques rares blocs de gneiss, quelques charbons de bois
 - 7 Limon brun clair avec nombreux fragments centimétriques de roche en décomposition (substrat remanié), céramique
 - 8 Argile brun-gris avec quelques charbons de bois
- A Limon arénacé peu argileux jaune
 B Substrat composé d'arène ou de gneiss en cours de décomposition

Tr.5 - F.4

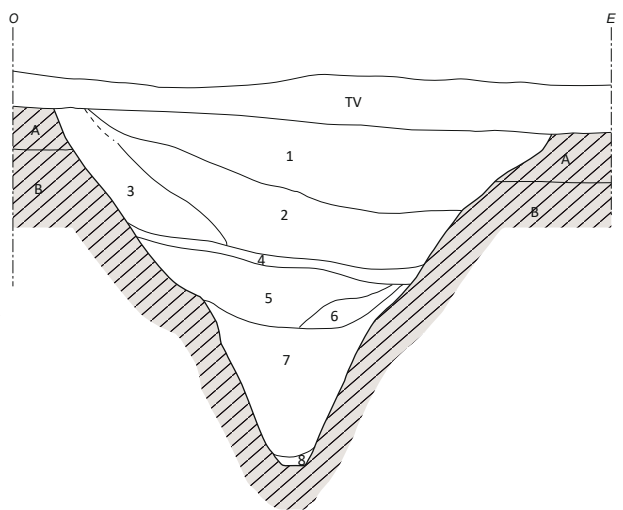


Fig. 19 Le fossé d'enclos ; relevé du sondage dans F4.1 et F5.4 © E. Collado, Inrap

Son profil est irrégulier. Il résulte d'une succession de curage et de réfection qui ont entraîné des évolutions tant dans son profil que dans sa largeur. Son comblement stratifié - sept couches ont été individualisées - indique l'existence d'au moins trois états distincts pour ce fossé, avec un premier curage qui a sensiblement modifié le profil en V du fossé originel.

La première séquence montre un profil en V avec un fond en cuvette et une profondeur conservée de 2,22 m sous le niveau de terre végétale ; sa largeur à l'ouverture est estimée à environ 2 m.

La deuxième séquence voit le fossé s'évaser au nord. Il mesure alors environ 3 m de large pour une profondeur de 1,6 m. Lors d'une dernière phase d'entretien, le fossé, beaucoup moins profond, est élargi au sud. Il mesure alors environ 3 m de large pour une profondeur de 0,8 m. Deux tessons de céramique datés du 2nd âge du Fer proviennent du comblement supérieur du fossé.

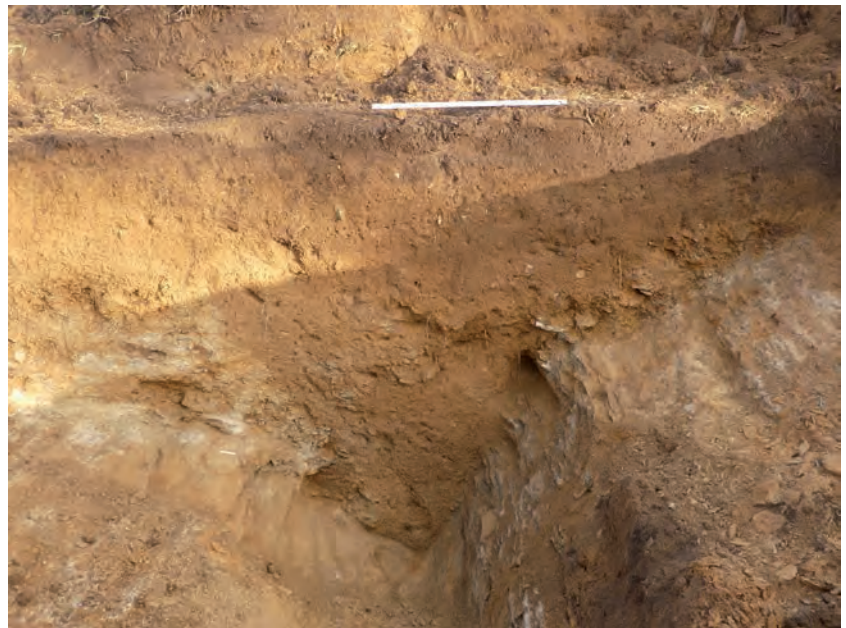


Fig. 20 Vue de la coupe nord du fossé F4.1
© équipe de diagnostic, Inrap

2.5.2.1 Le fossé d'enclos oriental

Le fossé d'enclos oriental a été reconnu à deux reprises, dans les tranchées 3 et 5. Il est rectiligne sur cette section, orienté selon un axe sud-sud-ouest/nord-nord-est. Le cliché aérien montre une interruption du fossé sur cette section. L'absence de structure fossoyée à cet endroit dans la tranchée 1 confirme bien l'existence d'une entrée sur le côté oriental de l'enclos.

Au sud, le fossé d'enclos semble se poursuivre après sa jonction avec le fossé d'enclos sud, comme l'atteste le fossé F3.2, qui indique l'existence d'une cour accolée au sud de l'enclos, et qui se poursuit au sud, sous la route de Pellan.

Un sondage a été effectué au niveau de la tranchée 5, où le fossé apparaît en coupe à une profondeur d'environ 0,3 m sous le niveau de sol actuel (Fig. 19 et Fig. 21). Son niveau d'apparition en plan se situe légèrement plus bas, au niveau de l'apparition du substrat, à une profondeur de 0,6 m.

Son profil, en V à la base, puis plus évasé en partie supérieure, résulte d'une succession de curages et de réfections qui ont entraîné des évolutions tant dans son profil que dans sa largeur.

Son comblement stratifié - huit couches ont été individualisées - indique l'existence de deux principaux états pour ce fossé, avec un recreusement, à la base de l'US 5, qui a sensiblement modifié le profil en V du premier fossé. La première séquence montre un profil en V avec un fond plat. Le fossé est

conservé sur une profondeur de 2,22 m sous le niveau de terre végétale ; sa largeur à l'ouverture peut être restituée à environ 2,2 m. Le fond plat est très étroit, de l'ordre de 0,15 m de large. Dans l'US 7, seize tessons datés de La Tène finale ont été récoltés.

La deuxième séquence indique un élargissement du fossé et un changement de profil. Il forme alors une cuvette régulière à bords plus évasés. Il est conservé sur une profondeur de 1,4 m sous le niveau de terre végétale, et sa largeur à l'ouverture est estimée à près de 3,5 m. A la base de cette deuxième séquence (US 5), on note la présence de quelques esquilles osseuses brûlées mêlées à de rares tessons de céramique. Enfin, un épais niveau composé de substrat remanié (US 4) reposant sur le flanc nord du fossé indique l'existence d'un talus flanqué au nord, en partie interne de l'enclos.



Fig. 21 Vue de la coupe nord du fossé F5.4
© équipe de diagnostic, Inrap

2.5.3 Le fossé de partition interne de l'enclos

Ce fossé est visible sur le cliché aérien de 2003. Il partitionne l'espace de l'enclos en formant un coude, dont les branches mesurent environ 35 m de long chacune. La branche orientée sud-sud-ouest / nord-nord-est a été identifiée (F1.2 / F5.13). Dans la tranchée 5, son extrémité sud a été identifiée (Fig. 17). L'espace de 6 m entre son extrémité et le tracé restitué du fossé d'enclos sud correspondrait à l'emprise du talus du fossé d'enclos sud. Ce fossé n'a pas été sondé lors du diagnostic. Au niveau de la berme nord de la tranchée, le fossé mesure 2,2 m de large. Au niveau de la tranchée 1, le fossé mesure 3,1 m de large. Son comblement de surface contient de nombreux blocs de pierre.

Un tesson de céramique, réutilisé comme probable fusaiöle et daté du 2nd âge du Fer provient de F5.13.

La fonction de ce fossé de partition reste à définir. A titre d'hypothèse, il pourrait s'agir de la délimitation d'un espace particulier, peut-être à fonction résidentielle. Le plan de cet aménagement n'est pas sans rappeler plusieurs sites enclos de la fin de l'âge du Fer, comme par exemple l'enclos de l'Attache à Falaise dans le Calvados (*cf. infra* 2.4.7).

2.5.4 Les autres fossés

Plusieurs autres fossés mis au jour pourraient participer à l'aménagement du site au cours de La Tène finale. Il s'agit en particulier du fossé F3.6. Ce fossé, ainsi que d'autres fossés dont la datation n'est pas établie précisément sont décrits plus bas (*cf. infra* 2.6.1).

2.5.5 Des fosses et des trous de poteau

Parmi les fosses et les ensembles de trous de poteau non datés, certains pourraient être contemporains de l'occupation de La Tène finale ; ces derniers sont présentés ci-dessous (*cf. infra* 2.6.2).

2.5.6 Une structure de combustion et des fosses associées

En bordure sud de l'emprise du diagnostic, une structure de combustion (F3.7) associée à sa fosse de travail (F3.4) ont été identifiés (Fig. 17). Nous avons pu observer le demi-plan du four, parfaitement hémisphérique. Il se développe hors tranchée vers le sud. Il mesure 2,5 m de large au niveau de la berme. Un nettoyage de surface a été fait (Fig. 22), mais aucun sondage n'a été réalisé dans cet aménagement, dans le but de préserver l'intégrité des vestiges pour une éventuelle fouille à venir. Pour ces mêmes raisons, du grillage de signalisation orange a été disposé sur la structure avant rebouchage.

Le four est installé dans le substrat, ici composé de roche litée en voie de décomposition. Ses parois sont rubéfiées sur tout son pourtour sur une épaisseur de 0,15 à 0,2 m. Son comblement de surface est composé de limon sableux brun-noir, très charbonneux, incluant quelques blocs de gneiss. L'aire de travail (F3.4) forme une vaste fosse de 4,5 m de long sur 2,7 m de large. En surface, son comblement est composé de limon sableux brun foncé incluant de nombreux charbons de bois et des nodules de terre cuite. Notons la présence à proximité d'une fosse circulaire très régulière (F3.3) qui est tangente à la fosse de travail F3.4. Elle mesure 1,6 m de diamètre et son comblement est constitué de limon sableux brun clair. Au vu de sa position, il pourrait s'agir également d'une autre structure de combustion excavée.

La datation de ces aménagements à La Tène finale est probable. En effet, la fosse de travail associée au four coupe le fossé F3.8 qui est daté de La Tène moyenne. Cette proposition de datation reste à confirmer.



Fig. 22 Vue de la structure de combustion F3.7

2.5.7 Synthèse sur l'occupation de La Tène finale

Cette opération de diagnostic archéologique a permis d'aborder un enclos dont l'existence avait été révélée dès 2003 par prospection aérienne. Il dessine un plan majoritairement circulaire qui possède, sur son côté oriental, une section rectiligne. Il couvre une surface d'environ 8 000 m². L'emprise du diagnostic n'a permis d'aborder qu'une petite partie de l'enclos – environ 1 800 m² – située au sud-est de celui-ci.

Sondé à deux reprises, sur ses côtés est et sud, le fossé d'enclos est particulièrement impressionnant au regard des limites des occupations antérieures. Il est conservé jusqu'à 2,6 m de profondeur sous le niveau de sol actuel. L'entrée de l'enclos, visible sur le cliché aérien, a été mise en évidence par l'absence de fossé dans la tranchée 1. Cette entrée se situe dans le même axe que l'entrée identifiée pour l'enclos de La Tène moyenne.

L'espace interne de l'enclos est partitionné par un large fossé qui forme un coude, également visible sur le cliché aérien. La branche nord/sud de ce fossé a été identifiée. Ses dimensions importantes en plan (jusqu'à 3,1 m de large) suggèrent son rôle important dans la structuration interne de l'enclos. Cette limite interne sépare peut-être le secteur résidentiel des autres espaces de l'enclos.

L'occupation gauloise se poursuit au sud de l'enclos monumental, où les limites orientales d'une cour accolée ont été repérées. Il pourrait s'agir d'un secteur à vocation artisanale, comme le laisse supposer la présence d'un four et de sa fosse de travail.

Un parcellaire devait se développer à l'est de l'enclos, comme l'atteste un fossé s'interrompant à proximité du fossé de délimitation de la cour sud. Sur le cadastre napoléonien, une limite parcellaire reprend exactement la même courbure que celui du fossé oriental de l'enclos, à 50 m à l'est de ce dernier. Cette limite parcellaire existant en 1845 se trouve sur la parcelle cadastrale actuelle ZN206, à ce jour non lotie (Fig. 23).

L'organisation de l'enclos du Poteau Vert évoque celle mise en évidence à l'Attache à Falaise (Calvados), avec une première phase datée de La Tène moyenne, matérialisée par un enclos fossoyé dont le plan associe tracé curviligne et rectilignes, et une seconde phase datée de La Tène finale, formée par deux fossés dissociés qui reprennent les axes d'orientation de la phase précédente (Fig. 24, Besnard-Vauterin *et al.* 2014, p. 111-115).

Au vu des aménagements repérés, se pose la question du statut du site et de celui de ses habitants. L'ampleur des restructurations qui interviennent entre La Tène moyenne et La Tène finale, avec le creusement de limites fossoyées imposantes, indiquent l'aisance de ses propriétaires qui ont pu commanditer de tels travaux. La partition de l'espace interne de l'enclos par un fossé imposant, délimitant peut-être la partie résidentielle, va également dans ce sens. Deux fragments d'amphore italique (Iso 1.5) indiquent quant à elle la consommation de vin sur place, ce qui montre l'intégration du site dans des réseaux d'échanges et de commerce.

On peut également évoquer l'occupation longue du secteur, qui débute sans doute dès la fin du 1^{er} ou au début du 2nd âge du Fer. Ce long ancrage territorial n'est pas présent dans la majorité des fermes gauloises dont les occupations sont souvent plus courtes, et les remaniements moins importants.

Reste toutefois à tempérer les observations ci-dessus car les données recueillies sont insuffisantes : en effet, seuls 20 % de l'emprise de l'enclos ont été abordés au cours du diagnostic, et les sondages ont été limités au strict minimum dans le but de préserver le site pour une éventuelle fouille à venir.

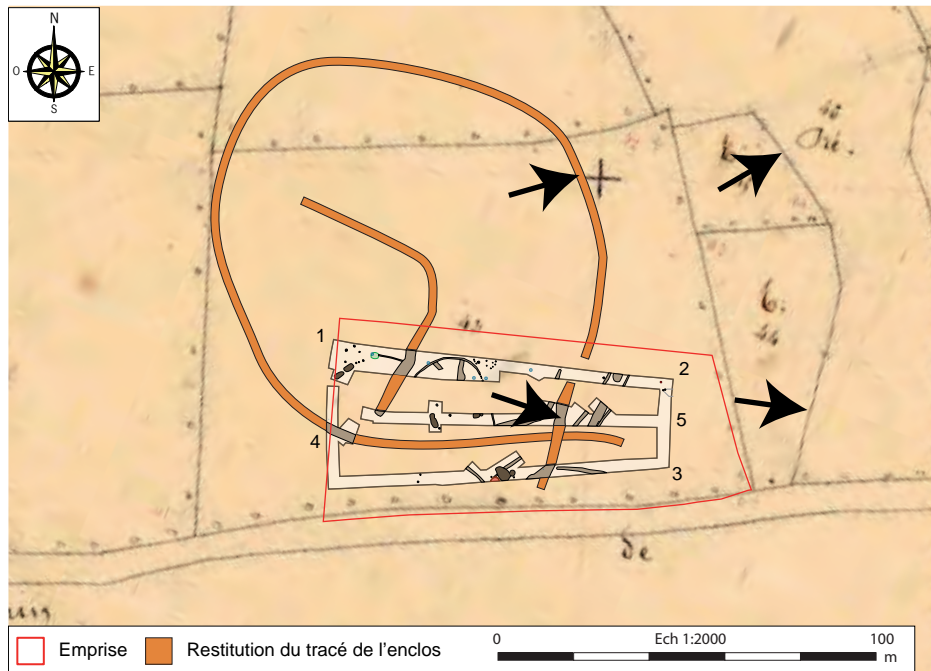


Fig. 23 Cadastre napoléonien avec restitution du tracé de l'enclos de La Tène finale © E. Collado, Inrap ; à l'est de l'enclos, on note l'existence d'une limite parcellaire reprenant la même courbure que la façade orientale de l'enclos

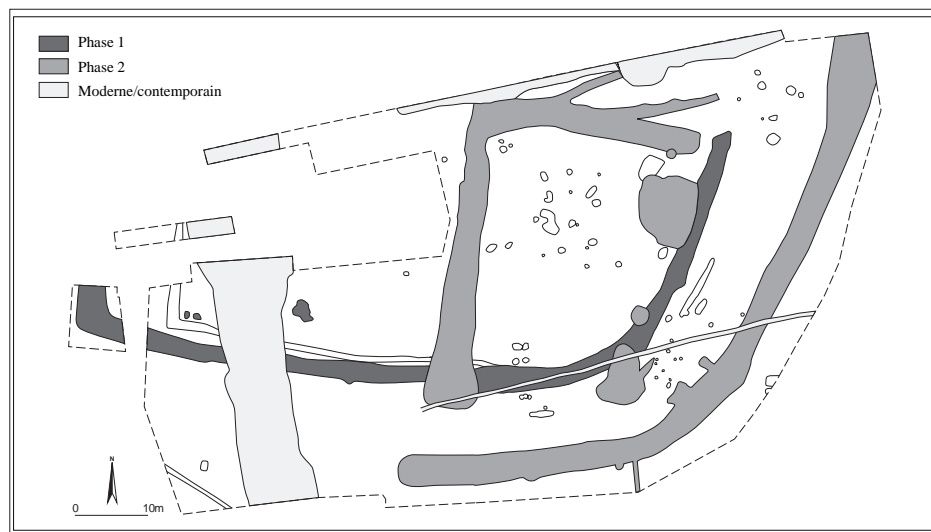


Fig. 24 Plan des enclos de Falaise « l'Attache » dans le Calvados (d'après Besnard-Vauterin 2014)

2.6 Les vestiges protohistoriques non datés

2.6.1 Les fossés

Plusieurs fossés n'ont pas pu être datés précisément, mais leur attribution à l'une des phases d'occupation protohistorique est vraisemblable.

Le fossé F1.1 est globalement orienté est/ouest (Fig. 25). Il n'a pas été testé, mais son tracé discontinu indique qu'il est fortement arasé. Il mesure au maximum 0,25 m de large. A l'est, il s'interrompt au contact du fossé F1.2 et ne se poursuit pas au-delà. A l'ouest, il est coupé par un chablis. Etant donné son arasement, il est possible qu'il se poursuivait de part et d'autre du chablis et de F1.2.

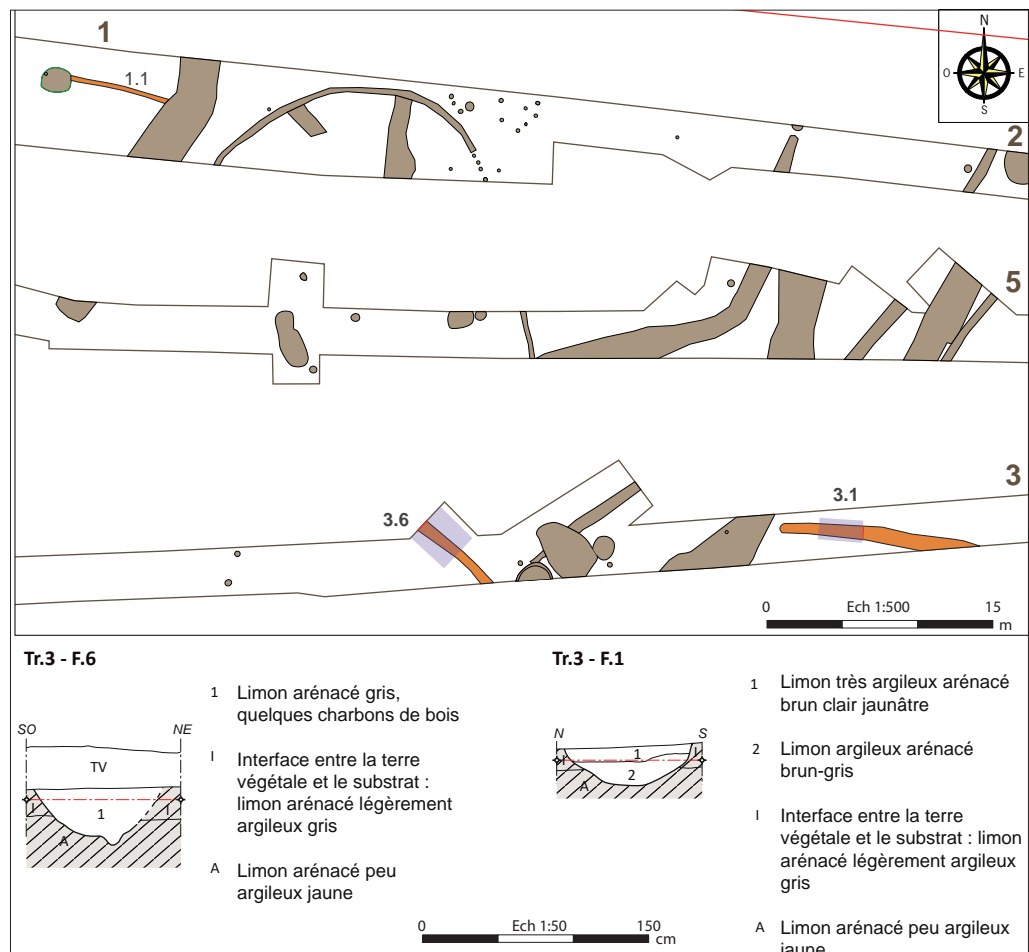


Fig. 25 Les fossés protohistoriques non datés ; relevés des coupes de F3.1 et F3.6 © E. Collado, Inrap

Le fossé F3.1 est orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est. Sa délimitation est très légèrement courbe. Le sondage mécanique réalisé en fond de tranchée indique un fossé large de 0,9 m, conservé sur une profondeur de 0,15 m, et qui possède un profil en cuvette à bords évasés (Fig. 25). Son comblement comporte deux couches distinctes. A l'ouest, il s'interrompt à un peu moins d'1 m du fossé d'enclos F3.2, ce qui pourrait indiquer qu'il était en fonction en même temps que l'enclos. Il pourrait alors dans ce cas correspondre à un élément de structuration du parcellaire venant s'organiser autour de l'enclos.

Le fossé F3.6, orienté sud-est/nord-ouest, a fait l'objet d'un sondage mécanique. Il a été reconnu seulement dans la tranchée 3 (Fig. 25 et Fig. 26). Il apparaît sous la terre végétale à une profondeur de 0,28 m. Il possède un profil en cuvette et bords évasés. Il mesure 0,84 m de large pour une profondeur conservée de 0,32 m. Son comblement, unique, est composé



Fig. 26 Vue de la coupe nord du fossé F3.6
© équipe de diagnostic, Inrap

d'un limon argileux gris avec une composante arénacée, incluant quelques charbons de bois. Un surcreusement central a été mis en évidence en fond de fossé ; il est probable que ce dernier soit lié à une bioturbation, de type terrier, mais on ne peut exclure à ce stade qu'il corresponde à un état antérieur du fossé, ou à un fossé palissadé.

2.6.2 Des trous de poteau

Les trous de poteau mis au jour sont principalement localisés dans l'enclos et sa cour sud, au niveau des tranchées 1, 3 et 5 (Fig. 27). On note également l'existence de trois trous de poteau plus à l'est, en dehors des secteurs enclos (tranchée 2). La surface réduite décapée au cours du diagnostic ne nous permet pas de restituer le plan et l'orientation des probables bâtiments ou autres aménagements correspondants à ces trous de poteau.

Ces ensembles n'ont pas pu être rattachés à une des phases d'occupation du site.

L'ensemble 1 (F1.18 à F1.24)

Le premier ensemble, localisé au niveau de l'extrémité ouest de la tranchée 1 (Fig. 27), comporte sept trous de poteau. Ils apparaissent à une profondeur de 0,5 m sous le niveau de sol actuel. Leur comblement observé en surface est composé de limon sableux brun clair, incluant parfois quelques rares charbons de bois millimétriques.

Quatre d'entre eux sont de plan circulaire (F1.19 à F1.22). Ils mesurent entre 0,25 et 0,55 m de diamètre. Les trois autres sont ovalaires et mesurent entre 0,3 et 0,46 m de long pour 0,26 à 0,35 m de large. F1.23 comporte une pierre de calage dans son comblement de surface.

Les trous de poteau F1.18 et F1.24 ont été sondés manuellement. Ils sont tous deux arasés, conservés sur des profondeurs respectives de 0,08 et 0,04 m. F1.18 adopte un profil en double cuvette.

L'ensemble 2 (F1.5 à F1.15)

Le deuxième ensemble se situe à 30 m à l'est de l'ensemble 1 (Fig. 27).

Au total, onze trous de poteau ont été identifiés dans ce secteur, formant deux concentrations distinctes ; la première se situe à proximité de l'enclos palissadé (F1.5 à F1.8), et la seconde un peu plus à l'est (F1.9 à F1.15). Il est probable que cette dernière concentration s'étendait plus à l'est, mais la présence à cet endroit d'une remontée de substrat rocheux n'a pas permis d'identifier d'ancrages de poteaux supplémentaires.

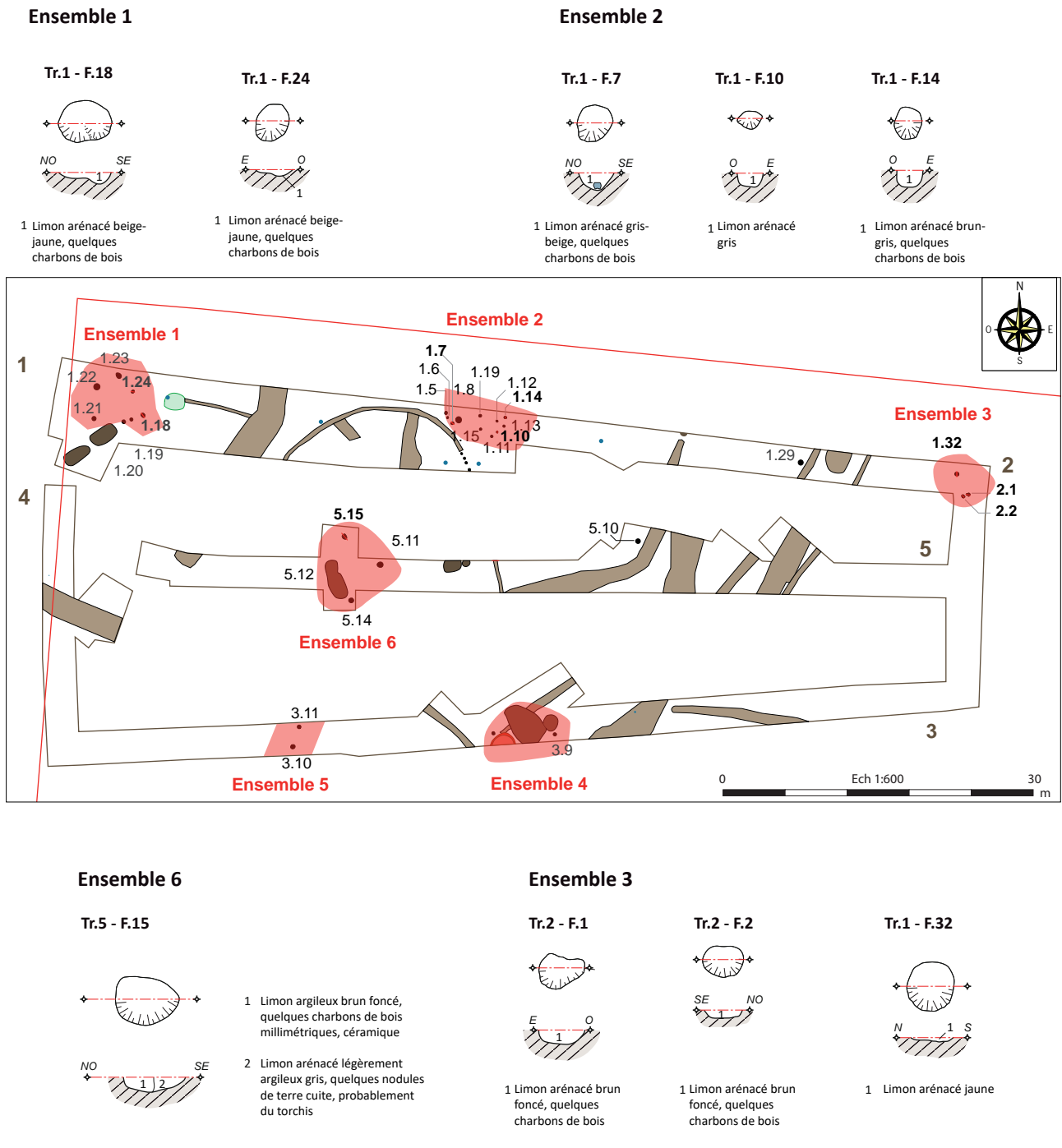


Fig. 27 Les trous de poteau et les fosses ; relevé des trous de poteau F1.7, F1.10, F1.14, F1.18, F1.24, F1.32, F2.1, F2.2 et F5.15
© E. Collado, Inrap

Ces trous de poteau sont apparus à une profondeur de 0,6 m de profondeur. Leur comblement observé en surface est composé de limon sableux brun-gris clair, incluant parfois quelques rares charbons de bois millimétriques. Deux d'entre eux sont ovalaires (F1.7 et F1.14), et les autres sont circulaires. Ils sont majoritairement de petit module (entre 0,2 et 0,3 m de diamètre).

Les trous de poteau F1.7, F1.10 et F1.14 ont été sondés manuellement (Fig. 28 et Fig. 29). Ils sont conservés sur des profondeurs oscillant entre 0,12 et 0,14 m et adoptent des profils réguliers, à fond plat et bords verticaux.

F1.7 livre un tesson de céramique datable du 2nd âge du Fer. Notons la découverte à proximité d'un tesson daté entre le milieu de La Tène moyenne et La Tène finale (Iso 1.6).

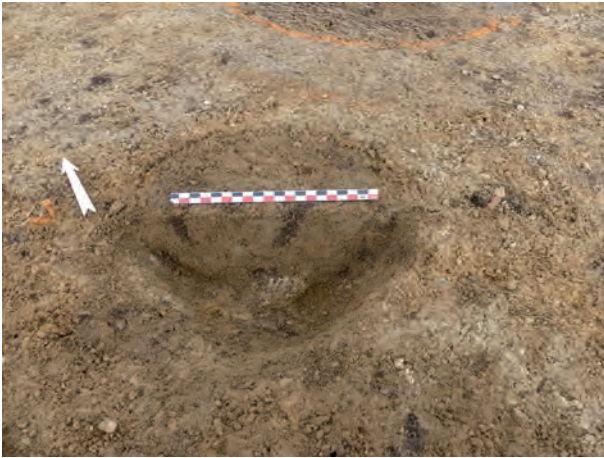


Fig. 28 Vue du trou de poteau F1.14 © équipe de diagnostic, Inrap



Fig. 29 Vue du trou de poteau F1.7 © équipe de diagnostic, Inrap

L'ensemble 3 (F1.32, F2.1 et F2.2)

Au niveau de l'angle formé par les tranchées 1 et 2, au nord-ouest de l'emprise du diagnostic, trois trous de poteau ont été identifiés (F1.32, F2.1 et F2.2, Fig. 27).

Le comblement de F2.1 et F2.1, composé de limon sableux brun foncé, est bien différent des comblements observés pour les autres structures. Si on ne peut pas exclure leur datation à la Protohistoire, il est également possible qu'il s'agisse de structures plus récentes. Quoiqu'il en soit, leur régularité attestent de deux creusements anthropiques.

F1.32 se situe à 2 m au nord-ouest des deux creusements précédents. Sa nature anthropique n'est pas assurée ; il pourrait toutefois s'agir d'un fond de trou de poteau, de 0,4 m de diamètre, conservé sur seulement 0,04 m de profondeur. Rappelons que le niveau de lecture des structures se situe sous le niveau A (*cf. supra* 2.2). Il pourrait dans ce cas correspondre à un creusement qui atteignait le niveau B, alors que les autres structures qui pouvaient y être associées, creusées seulement dans le niveau A, n'auraient pas été perçues lors du décapage. Son comblement est composé de limon sableux brun clair jaunâtre.

L'ensemble 4 (F3.5 et de F3.9)

Au centre de la tranchée 4, la découverte d'une structure de combustion, associée à deux fosses pourrait indiquer un secteur d'activité artisanale ou domestique (*cf. supra* 2.5.6). Deux trous de poteau ont été identifiés dans ce secteur (Fig. 27) : il s'agit de F3.5 et de F3.9 qui mesurent 0,3 m de diamètre. Leur comblement observé en surface est composé de limon sableux brun-gris clair, incluant parfois quelques rares charbons de bois millimétriques. F3.5 a été sondé. Conservé sur 0,1 m de profondeur, il possède un profil régulier à fond plat et bords verticaux. Le redécapage réalisé à cet endroit dans le but de mieux discerner les contours des différentes structures en présence a ensuite complètement arasé cette structure (non relevée).

L'ensemble 5 (F3.10 et F3.11)

Toujours dans la tranchée 4, plus à l'ouest, deux trous de poteau ont été identifiés, indiquant l'existence d'aménagement dans ce secteur (F3.10 et F3.11, Fig. 27). Ils n'ont pas été testés.

L'ensemble 6 (F5.11, F5.14 et F5.15)

Un dernier ensemble de trous de poteau a été observé à l'ouest de la tranchée 5. Il est composé de 3 entités (F5.11, F5.14 et F5.15, Fig. 27). Ces trois creusements mesurent environ 0,5 m de diamètre. Leur comblement observé en surface est composé de limon sableux brun-gris clair, incluant parfois quelques rares charbons de bois millimétriques.

F5.15 a été sondé manuellement et vidé intégralement. Il présente un profil en cuvette.

Les trous de poteaux isolés (Fig. 27)

Le trou de poteau F1.29 se trouve à 3 m à l'ouest de l'extrémité du fossé d'enclos F1.30. Il n'a pas été sondé. En surface, quelques blocs de calage sont présents. Ce poteau pourrait participer à un aménagement d'entrée de l'enclos de La Tène moyenne.

Le trou de poteau F5.10 se trouve à 0,4 m à l'ouest du fossé F5.5. Il n'a pas été sondé.

2.6.3 Des fosses

Les fosses F1.25 et 1.26

Au niveau de l'extrémité ouest de la tranchée 1, deux fosses aux caractéristiques similaires ont été identifiées (F1.25 et 1.26). De plan rectangulaire à angles arrondis, elles mesurent 2,6 m de long sur respectivement 1,4 et 1,25 m de large. Elles n'ont pas été sondées. Leur comblement de surface est constitué de limon sableux brun-gris clair. Quelques blocs de gneiss sont présents en surface de F1.26. Un tesson de céramique en surface de F1.25 est daté du 2nd âge du Fer. La fonction de ces deux fosses reste indéterminée à l'issue du diagnostic.

Les fosses F5.8 et 5.9

Les faits F5.8 et F5.9 sont apparus à une profondeur de 0,4 m. Ils se poursuivent au nord de la tranchée 5 ; leurs plans complets ne sont donc pas connus. Ces deux structures, presque jointives, n'ont pas été testées. F5.9 mesure 1,6 m sur au moins 1 m. Ses dimensions importantes plaident en faveur d'une fosse, voire de l'extrémité d'un fossé. Son comblement de surface est homogène ; il est constitué d'un limon sableux brun clair. Un tesson daté de La Tène moyenne provient de la surface de cette structure. A proximité se trouve F5.8, qui mesure 0,7 m sur au moins 0,6 m de long. Il pourrait s'agir d'une fosse de rejet, étant donné que son comblement est constitué d'un limon sableux brun foncé à noir, contenant de nombreux charbons de bois et des blocs brûlés.

La fosse F5.12

Dans la tranchée 5, une concentration de structures en creux a été mise en évidence. Si elles se situent dans l'aire interne délimitée par l'enclos palissadé F1.3/F5.7, elles livrent du mobilier plus récent, permettant d'identifier des aménagements de La Tène moyenne/finale.

Parmi ces creusements, F5.12 a fait l'objet d'une attention particulière. De plan ovalaire, cette structure mesure 3,8 sur 1,5 m. Son comblement de surface comporte de nombreux gros blocs de gneiss. En surface de décapage, huit tessons de céramique datés du 2nd âge du Fer ont été récoltés. A titre d'hypothèse, cette structure pourrait correspondre l'entrée d'un souterrain, dont la voûte serait partiellement effondrée. Ce type de structure se retrouve sur de nombreux sites gaulois ; localement, plusieurs souterrains sont répertoriés sur la commune de Concarneau (*cf. supra I.2.2*).

2.7 Le mobilier céramique protohistorique (par Eddie Roy)

Le site a livré un mobilier céramique daté du 2nd âge du Fer.

La céramique est décomptée en nombre de fragments et en nombre minimum d'individus (N.M.I.). Ce dernier est estimé selon le nombre de bords, parfois de fonds, quand ces derniers sont isolés ou si leur pâte et facture sont différentes (comme pour de rares fragments de panses), et par les décors. Les pâtes sont décrites par couleurs, selon la présence (ou pas) de dégraissants et leur niveau de finition.

Le lot se compose de 64 tessons qui correspondent à un nombre minimum de 13 individus, auxquels sont associés 8 fragments de terres cuites et 1 fragment d'une fine diacalse de granite.

1 fond de vase est attribué à la Protohistoire ancienne, 3 céramiques sont attribuées à la Protohistoire, 9 au 2nd âge du Fer, dont 4 éléments concernent La Tène Moyenne, 2 sont attribués entre le milieu de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale et enfin, 2 concernent La Tène Finale (Fig. 30).

Tous les éléments font l'objet d'une étude organisée par structure.

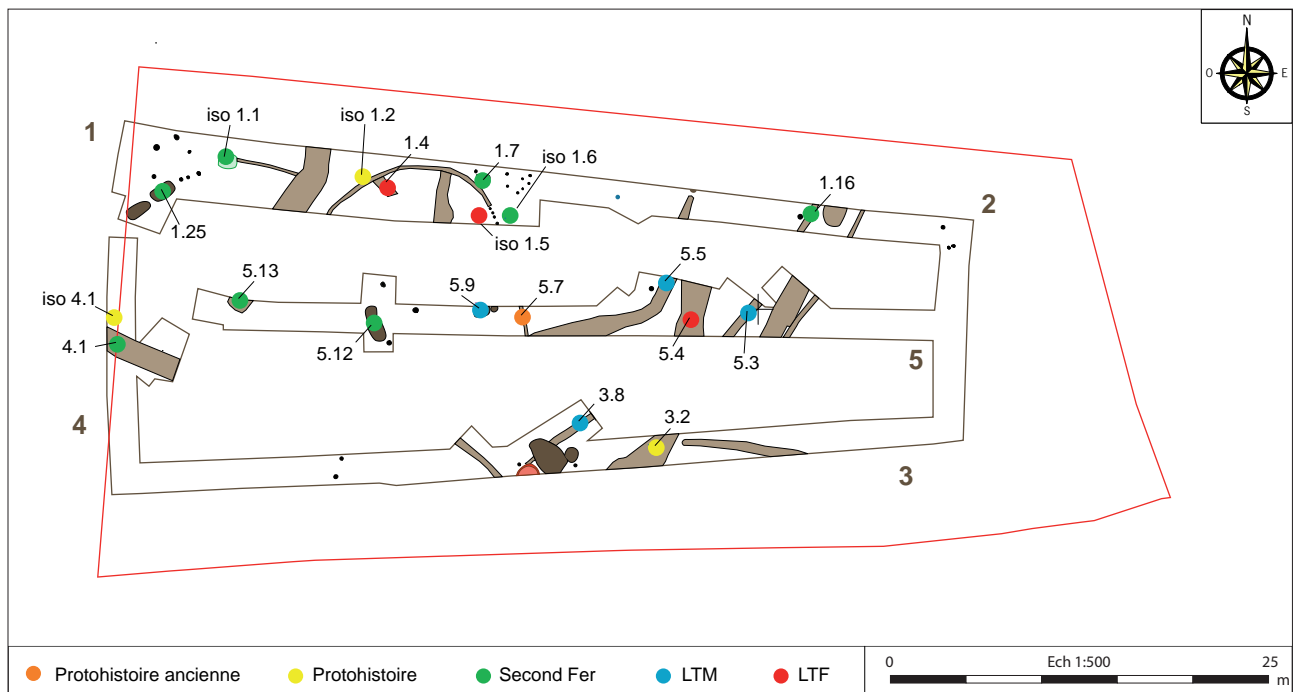


Fig. 30 Répartition du mobilier céramique

© E. Roy, E. Collado, Inrap

F1.2

2 petits fragments de terre cuite, brun rougeâtre à brun grisâtre, proviennent de cet endroit.

F1.4

1 bord de jatte à pâte noirâtre, d'aspect externe et interne brun rougeâtre foncé provient de cet emplacement. Ce type de jatte est caractérisé par un bord plus ou moins rentrant à parement légèrement concave (Fig. 31). La lèvre est en bourrelet évasé, à sommet arrondi. Le parement du haut bord est marqué de cannelures externes pincées, la première au centre de l'élévation et la seconde à la jonction avec la panse (cette dernière n'est pas conservée sur notre exemplaire). La périphérie externe de la céramique est lissée.

Ces ustensiles sont en usage entre 75 et le changement d'ère (type 40a, Cherel *et al.*, 2018). Plusieurs exemplaires comparables, (fig.27, Cherel 2003, et fig.45, Le Forestier 2008) proviennent de Quimper et sont attribués à La Tène Finale. D'autres comparables, également attribués à La Tène

Finale, proviennent des fouilles à Châteaulin, dans le Finistère (fig.14 et 16, Cherel et Le Forestier, 2013).

Datation : La Tène Finale.

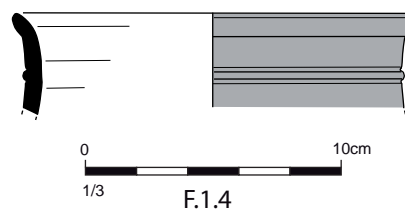


Fig. 31 Jatte datée de La Tène Finale provenant de l'anomalie F1.4 © E. Roy, Inrap

F1.7, US 1

1 fragment de céramique en pâte brun rougeâtre foncé, d'aspect noir lissé à l'extérieur et l'intérieur, a été prélevé à cet emplacement.

Datation : 2nd âge du Fer.

F1.16

2 tessons de céramique à pâte brun rougeâtre ont été prélevés à cet endroit.

Datation : 2nd âge du Fer.

F1.25

1 petit tesson de céramique, à pâte brun rougeâtre lissée à l'intérieur et l'extérieur, a été découvert dans cette structure.

Datation : 2nd âge du Fer.

F3.2

1 fragment de céramique à pâte noire à gros dégraissants, et 2 fragments de terre cuite beige à gris clair, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Protohistoire.

F3.4

1 petit fragment de fond d'une céramique, non tournée, en pâte brun grisâtre et brun-rougeâtre foncé, et un second en pâte brun rougeâtre ont été prélevés à cet emplacement.

Datation : Protohistoire ancienne.

F3.8, US 1

9 fragments d'une céramique non tournée, à pâte brun rougeâtre foncé, à gros dégraissants, présentant des traces externes et internes de suie, ont été prélevés dans cette structure. Il s'agit d'un vase à lèvre confondue, à sommet arrondi sur un bord éversé et à panse galbée (Fig. 32). Ce type de vase, parfois tourné, se rencontre entre le dernier quart du III^e siècle et le milieu du II^e siècle avant notre ère (type 64, Cherel *et al.*, 2018).

Datation : La Tène Moyenne (entre 225 et 150 avant notre ère).

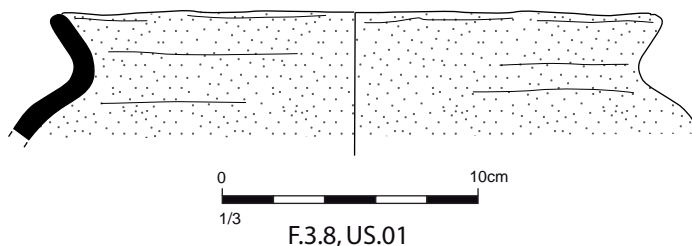


Fig. 32 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F3.8 © E. Roy, Inrap

F3.8

1 tesson de céramique à pâte noire et brun foncé, à gros dégraissants, a été découvert à cet emplacement.

Datation : 2nd âge du Fer.

F4.1, en surface.

1 tesson de céramique, à pâte brune, lissée à l'extérieur et l'intérieur, a été prélevé dans cette structure.

Datation : 2nd âge du Fer.

F4.1, US 1 à 4, Sondage mécanique.

1 fragment d'une anse de section plate, assez épaisse, à pâte noir-brun rougeâtre, à gros dégraissants, provient de cet emplacement.

Datation : Protohistoire.

F5.2, Sondage mécanique.

1 fragment de diaclase de granite a été prélevé à cet emplacement.

F5.3, US 2

4 tessons d'une céramique non tournée, dont 1 bord à pâte noire et brun rougeâtre foncé, à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure. Ce dernier fragment est doté d'une lèvre confondue, très légèrement éversée, sur un petit bord vertical à parement légèrement concave (Fig. 33). Ce type de vase, parfois tourné, se rencontre entre 225 et 125 avant notre ère. (type 64 ou 65, Cherel *et al.*, 2018). Un exemplaire comparable, attribué à cette période a été trouvé à Brest dans le Finistère (fig.89, Roy et Cherel, 2020), et un second daté de La Tène Moyenne, provient de Plougasnou dans les Côtes d'Armor (fig.47, Le Goffic 1997).

Datation : Entre 225 et 125 avant notre ère.

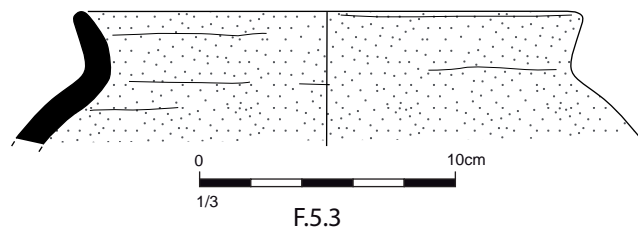


Fig. 33 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F5.3 © E. Roy, Inrap

F5.4, en surface

1 fragment de céramique, à pâte brun rougeâtre a été prélevé dans cette structure.

Datation : 2nd âge du Fer.

F5.4, niveau supérieur

6 petits tessons d'une céramique à pâte brun rougeâtre ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Âge du Fer.

F5.4, US 7, Sondage mécanique

16 tessons d'une céramique à pâte brun grisâtre foncé, d'aspect brun rougeâtre lissée à l'extérieur et l'intérieur, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : La Tène Finale.

F5.5

1 petit morceau de bord d'une céramique, à pâte noire, lissée, a été découvert dans cette structure. Il s'agit de la partie haute d'une jatte caractérisée par un haut col, décoré d'au moins un cordon médian, formant

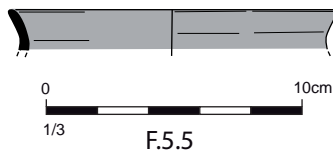


Fig. 34 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F5.5 © E. Roy, Inrap

une double inflexion du bord (Fig. 34). Elle est utilisée à La Tène Moyenne (type 33, Cherel *et al.*, 2018).

Datation : La Tène Moyenne.

F5.7, US 1

3 petits fragments d'un fond de céramique à pâte brun rougeâtre clair à gros dégraissants, proviennent de cet emplacement.

Datation : Protohistoire ancienne.

F5.9, en surface

1 bord de vase modelé, à pâte noire et brun rougeâtre foncé, à gros dégraissants et 1 fragment de terre cuite brun-grisâtre à brun rougeâtre, à gros liants (ou dégraissants) a été trouvé à cet endroit (Fig. 35).

Ce type de bord légèrement éversé et à lèvre confondue équipe certains vases entre 225 et 125 avant notre ère (type 64 et 65, Cherel *et al.* 2018). Un exemplaire comparable, attribué à cette période a été trouvé à Brest (F.863, Roy et Cherel, 2020) et un autre daté de La Tène Moyenne, provient d'un souterrain de Plougasnou dans le Finistère (n°5, fig.47, Le Goffic 1997).

Datation : Entre 225 et 125 avant notre ère.

F5.12

8 petits tessons de céramiques dont 5 à pâte brun grisâtre foncé et 3 brun clair proviennent de cette structure.

Datation : 2nd âge du Fer.

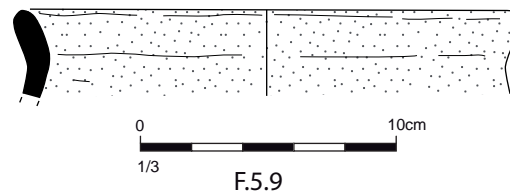


Fig. 35 Vase daté de La Tène Moyenne provenant de la fosse F5.9 © E. Roy, Inrap

F5.13

1 tesson de céramique, réutilisé comme probable fusaiöle, en pâte brun grisâtre foncé, provient de cet emplacement (Fig. 36).

Datation : 2nd âge du Fer.

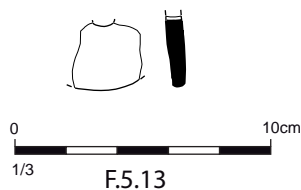


Fig. 36 Fusaiöle fabriquée à partir d'un tesson de céramique attribuée au 2nd âge du Fer, provenant du fossé F5.13 © E. Roy, Inrap

F5.15, US 1 et 2

5 morceaux de terre cuite à gros dégraissants.

Iso 1.1

1 fragment d'une petite fusaiöle en terre cuite brune et 1 tesson de céramique, à pâte noirâtre à gros dégraissants, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : 2nd âge du Fer.

Iso 1.2

1 petit fragment de céramique à pâte noire a été prélevé à cet endroit.

Datation : Protohistoire.

Iso 1.3

1 morceau de terre cuite brun rougeâtre à brun grisâtre foncé, à gros dégraissants, a été trouvé à cet endroit.

Datation : Protohistoire.

Iso 1.4

1 petit fragment de bord d'une céramique non tournée, à pâte noirâtre à gros dégraissants, a été trouvé à cet endroit.

Datation : Protohistoire ancienne.

Iso 1.5

2 fragments d'une amphore gréco-italique ou italique à pâte rougeâtre, ont été trouvés à cet endroit.

Datation : Entre le II^e et la fin du I^e siècle avant notre ère.

Iso 1.6

1 bord de vase à pâte brun-grisâtre, lissé à l'extérieur, a été prélevé dans cette structure (Fig. 37). Ce type de petit bord éversé équipe certains vases entre le début du II^e siècle et la fin du I^e siècle avant notre ère (Type 85, Chérel *et al.*, 2018). Un exemplaire comparable est attribué entre La Tène Moyenne et La Tène Finale à Ménéac dans le Morbihan (fig.87, Roy 2019).

Datation : Entre le milieu de La Tène Moyenne et La Tène Finale.

Iso 4.1

4 fragments d'une céramique à pâte noirâtre, d'aspect interne et externe brun foncé, proviennent de cet emplacement.

Datation : Protohistoire.

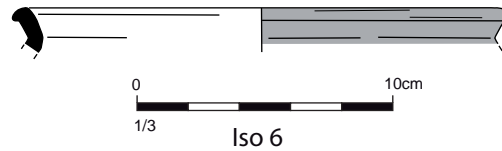


Fig. 37 Vase daté entre le milieu de La Tène Moyenne, trouvé hors structure, à proximité de l'ensemble 2 (Iso. 1.6) © E. Roy, Inrap

3 Conclusion

Le diagnostic archéologique mené au 6 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) a concerné une parcelle de 4 901 m². Des vestiges archéologiques étaient pressentis en raison de la présence à cet endroit d'un enclos sub-circulaire repéré en 2003 par prospection aérienne.

Les découvertes réalisées indiquent une occupation longue, sans doute continue, dont les premiers aménagements restent non datés précisément (peut-être dès la fin du 1^{er} âge du Fer) et qui va évoluer, au cours de nombreuses restructurations, vers un enclos imposant au cours de La Tène finale. Aucun indice ne permet d'évoquer une poursuite de l'occupation au cours de l'Antiquité.

L'origine de l'implantation humaine reste diffuse. Un tronçon d'enclos palissadé, de délimitation circulaire au nord et ouvert sur le sud, a été mis en évidence. Si cet aménagement présente des affinités structurelles avec les établissements ruraux palissadés connus au 1^{er} âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France, sa taille plus réduite ici pourrait indiquer qu'il délimitait un espace particulier, dont la fonction reste à définir.

Deux fossés antérieurs à La Tène moyenne ont également été identifiés. Ils pourraient correspondre à la délimitation d'une première ferme.

À La Tène moyenne, un enclos est créé ; son plan ainsi que sa surface ne sont pas connus, étant donné que seule une section de sa façade orientale a été abordée. Son entrée a toutefois pu être identifiée dans l'emprise du diagnostic. Un probable enclos interne, dont l'accès se situe dans l'alignement de l'entrée de l'enclos principal est probablement à rattacher à cette période.

À La Tène finale, le site connaît une importante restructuration, avec le rebouchage des anciennes limites et le creusement de nouveaux fossés aux dimensions conséquentes. Ces limites profondes correspondent aux indices phytologiques détectés par prospection aérienne. Le cliché de 2003 nous renseigne sur le plan de l'enclos : il est circulaire, à l'exception d'une section de sa façade orientale qui est rectiligne, et au niveau duquel une interruption marque son entrée. L'enclos couvre ainsi une surface d'environ 8 000 m². On observe également sur ce cliché un fossé de partition de l'espace interne constitué par deux branches formant un angle droit. L'emprise du diagnostic a permis d'aborder qu'une petite partie de cet enclos – environ 1 800 m² – situé au sud-est de celui-ci. L'entrée de l'enclos a été reconnue. Elle se situe dans le même axe que l'entrée détectée pour la phase précédente. La branche orientée nord-sud du fossé de partition a été identifiée, ainsi que son extrémité sud. Ses dimensions importantes en plan suggèrent son rôle important dans la structuration de l'espace interne de l'enclos.

Une cour vient s'accoler au sud de l'enclos, indiquant la poursuite de l'occupation sous le Chemin de Pellan. Il pourrait s'agir d'un secteur à vocation artisanale, comme le laisse supposer un four et sa fosse de travail associée.

Quelques fosses ainsi que plusieurs ensembles de trous de poteau indiquent l'existence de plusieurs aménagements, que ce soit dans l'enclos principal ou dans la cour sud. Ces ensembles ne sont pour la plupart pas datés

précisément ; il n'est donc pas possible à l'issue du diagnostic de les rattacher précisément à une des phases d'occupation de l'établissement.

L'examen attentif du cliché aérien de 2003 indique l'existence, plus à l'ouest, d'un possible enclos supplémentaire de taille plus modeste (environ 1 000 m² minimum). L'aménagement prévue prochainement de ce secteur devrait permettre de caractériser ce possible petit enclos. La proximité de l'enclos d'habitat et de ce probable petit enclos (s'il se confirme), n'est pas sans rappeler une organisation reconnue à de multiples reprises pour la transition entre le 1^{er} et le 2nd âge du Fer, à savoir l'association d'un enclos à vocation domestique et d'un enclos à vocation funéraire, même si ce dernier possède ici des dimensions légèrement supérieures à la norme.

Au vu des aménagements mis en évidence pour La Tène finale, se pose la question du statut du site et de celui de ses habitants. L'ampleur des restructurations qui interviennent entre La Tène moyenne et finale, avec le creusement de limites fossoyées imposantes, indiquent l'aisance de ses propriétaires qui ont pu commanditer de tels travaux. Les dimensions du fossé d'enclos suggèrent en effet un talus important qui devait conférer une certaine monumentalité à l'ensemble. La partition de l'espace interne de l'enclos par un fossé imposant, délimitant peut-être la partie résidentielle, va également dans ce sens.

La découverte de deux fragments d'amphore italique atteste de la consommation de vin sur place, indiquant l'intégration du site dans des réseaux d'échanges et de commerce.

On peut également évoquer l'occupation longue du secteur, qui débute sans doute dès la fin du 1^{er} ou au début du 2nd âge du Fer. Cette longévité, qui va de pair avec des nombreuses restructurations, se démarque de la plupart des fermes gauloises qui sont le plus souvent occupées sur une durée de deux ou trois siècles, et qui ne subissent aucune modification majeure dans leur organisation jusqu'à leur abandon.

Bibliographie

Bibliographie générale

Béchenec et al. 1996

BÉCHENEC (F.), GUENNOG (P.), GUERROT (C.), LEBRET (P.), THIÉBLEMONT (D.), collab. CARN (A.), DELANOE (Y.), GIOT (P.-R.), HALLEGOUET (B.), LE MEUR (S.), MONNIER (J.-L.), MORZADEC (H.) – *Notice explicative, Carte géologique de la France au 1/50 000, feuille de Concarneau (382)*. Orléans : Editions du BRGM, 1996. 161 p.

Bertrand 2003

BERTRAND (R.), Prospection - *Inventaire, Morbihan ouest et Finistère sud*, rapport de prospection, 2003, tome 3/3, 106 p.

Besnard-Vauterin et al. 2014

BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), BESNARD (M.), BOULOGNE (N.), MANSON (A.-L.), SAVARY (X.), SEHIER (E.), ZAOUR (N.) – Un réseau de fermes du second âge du Fer au nord de Falaise (Calvados) : les enclos d'habitat de « L'Attache » et « Expansia » », *Revue archéologique de l'Ouest*, 31, 2014, p. 107-149.

Clouet et al. 2019

CLOUET (L.) (dir.), KERGOURLAY (A.), GRALL (B.) – *Concarneau (Finistère Bretagne), Kerauret 1, Route de Kerguerès, rapport de diagnostic archéologique, Le Faou - Quimper* : Conseil départemental du Finistère, Mission Archéologie, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2019, 128 p.

Hinguant 2000

HINGUANT (S.) – *Concarneau, Kerléan*, rapport de diagnostic, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2000, 10p.

Hinguant et al. 2002

HINGUANT (S.) (dir.), COLLETER (R.), HAMON (G.) – *Les occupations néolithique, protohistorique et médiévale de Kerléan (29, Concarneau)*, rapport de fouille, Inrap GO, Cesson-Sévigné, 2002, 29p.

Le Gall et al. 2017

LE GALL (J.) (dir.), BRISOTTO (V.), CHEREL (A.-F.), JOUQUAND (G.), MAGUER (P.), NEVEU (E.), PIHUIT (P.) – Un grand domaine agricole des VI^e-IV^e siècles avant notre ère, « Kermat III », Inzinzac-Lochrist (Morbihan) : rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2017. 368 p.

Le Gall 2014

LE GALL (V.) – *Concarneau (Finistère), Les occupations médiévales du Chemin de Pont Roudou* : rapport final d'opération de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2014, 83 p.

Le Gall 2016

LE GALL V. (dir.), *Concarneau, Colguen II (Finistère). Des indices d'occupation du Néolithique moyen et du haut Moyen Âge*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest - SRA Bretagne, 2016, 66 p.

Le Roux 1966

LE ROUX (C.-T.) – *Rapport scientifique sur la découverte d'un souterrain protohistorique à Stang-Vihan, commune de Concarneau (Beuzec-Conq), Finistère*, 14 p.

Maitay 2013

MAITAY (C.) – *Données récentes sur les habitats ruraux du*

premier âge du Fer en Centre-Ouest, Documents d'Archéologie Méridionale, tome 36, 2013, p.353-372.

Mentele 2013

MENTELE (S.) – *Concarneau (Finistère), Le Poteau Vert* : rapport final d'opération de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013, 49 p.

Sicard 2013

SICARD (S.) – *Concarneau (Finistère), ZAC de Colguen, Diagnostic sur un projet de construction d'un atelier de mareyage* : rapport final d'opération de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Grand Ouest, 2013, 24 p.

Webographie

Atlas du Patrimoine (en ligne sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>, consulté en avril 2020)

Géoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr>, recherche à « Concarneau », « remonter le temps » consulté en avril 2020)

Bibliographie relative à l'étude céramique

Cherel et al. 2018

CHEREL (A.F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), avec la collaboration de VILLARD – LE TIEC (A.), JEAN (S.) et de LORHO (T.), Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^e et le I^e s. avant notre ère, *in Menez (Y.), dir., Chrono-typologie des mobiliers dans l'Ouest*, PUR, 2018, p.253-313.

Cherel 2003

CHEREL (A.-F.), Etude des céramiques protohistoriques, *in* : ROY (E.) *dir.*, *Sondages systématiques avant l'implantation autoroutière du contournement Nord/Ouest de Quimper (Finistère)*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, INRAP et SRA Bretagne.

Cherel 2018

CHEREL (A.-F.), Etude du mobilier, *in* : ATHON (E.) *dir.*, *Bretagne, Côtes d'Armor, Plumaugat, Saint Pierre. Un vaste établissement de la fin de l'âge du Fer*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, 430 p.

Cherel et Le Forestier 2013

CHEREL (A.-F.) et LE FORESTIER (S.), Etude du mobilier protohistorique, *in* : NICOLAS (E.) *dir.*, *Châteaulin, Finistère. Pen Ar Roz, Un site d'activité métallurgique protohistorique et antique*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, p.165-187.

Labauve-Jean 2017

LABAUNE-JEAN (F.), Etude du mobilier, *in* : BEUCHET (L.) *dir.*, *Ille-et-Vilaine, Rennes, Place Saint Germain, Naissance et évolution d'un quartier de Rennes, de l'Antiquité tardive à 1944*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Tome 2, 1038 p.

Le Bihan et Galliou 1974

LE BIHAN (J.P.) et GALLIOU (P.), Un groupe de bas fourneaux antiques découverts près de Quimper, *in Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, CII*, p.17-30.

Le Forestier 2008

LE FORESTIER (S.), Etude des céramiques protohistoriques et gallo-romaines, *in* : ROY (E.) *dir.*, *Diagnostic archéologique avant l'implantation d'une zone d'aménagement concerté au lieu-dit Kerjaouen à Quimper*. Rapport final d'opération de diagnostic, INRAP, SRA Bretagne. 88 p.

Le Goffic 1997

LE GOFFIC (M.), *Le souterrain de l'âge du Fer de Run Even, Plougasnou (Finistère)*. Rapport de sauvetage urgent, SRA Bretagne, Rennes, inédit.

Roy 2019

ROY (E.), Etude du mobilier archéologique, *in* : BARBEAU (S.) *dir.*, *Bretagne, Morbihan, Ménéac. Ménéac, L'Epine Forte T.2*. Rapport final d'opération de diagnostic, INRAP, SRA Bretagne. p.97-108.

Roy et Cherel 2020

ROY (E.) et CHEREL (A.F.), Etude des céramiques, *in* : MENTELE (S.) *dir.*, *Bretagne, Brest, Finistère, Les occupations protohistoriques et historiques de Ty Bos II*, Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, à paraître en 2020.

Liste des figures

Fig. 1 Localisation de l'opération de diagnostic archéologique du 8 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) © E.Collado, Inrap	26
Fig. 2 Cliché aérien de l'enclos du Poteau Vert. © Bertrand 2003	27
Fig. 3 Plan cadastral avec localisation de l'opération de diagnostic archéologique du 8 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) © E.Collado, Inrap	27
Fig. 4 Carte géologique (d'après Béchenec et al. 1996) © BRGM	28
Fig. 5 Carte archéologique de la commune de Concarneau © S. Bourne, Inrap	30
Fig. 6 Plan général des vestiges mis au jour au 8 rue Aimé Césaire, le Poteau Vert (Concarneau, Finistère) © E. Collado, Inrap	35
Fig. 7 Les vestiges antérieurs à La Tène moyenne ; relevés des coupes des fossés F5.1 et F5.3 © E. Collado, Inrap	37
Fig. 8 Plan détaillé de l'enclos palissadé ; relevés des coupes de F1.3 (sondages 1, 2 et 3) et de F5.7 © E. Collado, Inrap	38
Fig. 9 F1.3 : vue du sondage 2 © équipe de diagnostic, Inrap	39
Fig. 10 Vue du trou de poteau F1.33 dans la berme du sondage 3 © équipe de diagnostic, Inrap	39
Fig. 11 Vue de la coupe nord de la tranchée palissadée F5.7 © équipe de diagnostic, Inrap	40
Fig. 12 Les vestiges fossoyés datés de La Tène moyenne © E. Collado, Inrap	42
Fig. 13 Le fossé d'enclos ; relevé du sondage dans F5.2 © E. Collado, Inrap	43
Fig. 14 Vue de la coupe nord du fossé F5.2 © équipe de diagnostic, Inrap	43
Fig. 15 Les fossés internes datés de La Tène moyenne ; relevés des coupes de F3.8 et F5.5 © E. Collado, Inrap	44
Fig. 16 Vue de la coupe nord du fossé F3.8 © équipe de diagnostic, Inrap	44
Fig. 17 Les vestiges fossoyés datés de La Tène finale © E. Collado, Inrap	46
Fig. 18 Photo aérienne interprétée de l'enclos de la Tène finale du Poteau Vert (© E. Collado d'après Bertrand 2003)	47
Fig. 19 Le fossé d'enclos ; relevé du sondage dans F4.1 et F5.4 © E. Collado, Inrap	48
Fig. 20 Vue de la coupe nord du fossé F4.1 © équipe de diagnostic, Inrap	49
Fig. 21 Vue de la coupe nord du fossé F5.4 © équipe de diagnostic, Inrap	50
Fig. 22 Vue de la structure de combustion F3.7 © équipe de diagnostic, Inrap	51
Fig. 23 Cadastre napoléonien avec restitution du tracé de l'enclos de La Tène finale © E. Collado	53
Fig. 24 Plan des enclos de Falaise « l'Attache » dans le Calvados (d'après Besnard-Vauterin 2014)	53
Fig. 25 Les fossés protohistoriques non datés ; relevés des coupes de F3.1 et F3.6 © E. Collado, Inrap	54
Fig. 26 Vue de la coupe nord du fossé F3.6 © équipe de diagnostic, Inrap	55
Fig. 27 Les trous de poteau et les fosses ; relevé des trous de poteau F1.7, F1.10, F1.14, F1.18, F1.24, F1.32, F2.1, F2.2 et F5.15 © E. Collado, Inrap	56
Fig. 28 Vue du trou de poteau F1.14 © équipe de diagnostic, Inrap	57
Fig. 29 Vue du trou de poteau F1.7 © équipe de diagnostic, Inrap	57
Fig. 30 Répartition du mobilier céramique © E. Roy, E. Collado, Inrap	60
Fig. 31 Jatte datée de La Tène Finale provenant de l'anomalie F1.4 © E. Roy, Inrap	61
Fig. 32 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F3.8 © E. Roy, Inrap	61
Fig. 33 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F5.3 © E. Roy, Inrap	62
Fig. 34 Vase daté de La Tène Moyenne provenant du fossé F5.5 © E. Roy, Inrap	63
Fig. 35 Vase daté de La Tène Moyenne provenant de la fosse F5.9 © E. Roy, Inrap	63
Fig. 36 Fusaiole fabriquée à partir d'un tesson de céramique attribuée au 2 nd âge du Fer, provenant du fossé F5.13 © E. Roy, Inrap	63
Fig. 37 Vase daté entre le milieu de La Tène Moyenne, trouvé hors structure, à proximité de l'ensemble 2 (Iso. 1.6) © E. Roy, Inrap	64

III. Inventaires techniques

Abbréviations

Légende des abréviations :

Sondages :

- MAN : sondage manuel
- PM : sondage mécanique

Comblement de surface :

Nature :

- LS : limon sableux

Couleur :

- Br : brun
- Gr : gris
- No : noir
- Ja : jaune
- Cl : clair
- Fo : foncé

Homogénéité :

- HT : hétérogène
- HO : homogène

Compacité

- CO : compact
- ME : meuble

Inventaire des structures

structure	type	niveau d'apparition	dimensions en plan	profondeur	sondage		comblement de surface				moblier	relation	minute	photo
					nature	couleur	homogénéité	compacité	inclusions					
1.1	fossé	0,4	0,25 de large			LS	Br Cl	HO	ME			coupé par chablis		
1.2	fossé	0,4	3,1 de large			LS	Br Cl	HO	ME	qq blocs	terre cuite			
1.3	fossé palissadé	0,3	0,3 à 0,4 de large	0,34	MAN	LS	Br Gr Ja	HO	ME	substrat remanié		avec F1.17	1	X
1.4	fossé?	0,5	1 de large			LS	Br Cl Ja	HO	ME		céramique			
1.5	trou de poteau	0,6	0,3 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.6	trou de poteau	0,6	0,25 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.7	trou de poteau	0,6	0,3 x 0,25	0,14	MAN	LS	Br Cl	HO	ME	1 bloc (calage)	céramique		1	X
1.8	trou de poteau	0,6	0,5 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.9	trou de poteau	0,6	0,25 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.10	trou de poteau	0,6	0,2 de diamètre	0,12	MAN	LS	Br Cl	HO	ME				1	X
1.11	trou de poteau	0,6	0,2 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.12	trou de poteau	0,6	0,2 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.13	trou de poteau	0,6	0,2 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.14	trou de poteau	0,6	0,26 x 0,6	0,13	MAN	LS	Br Cl	HO	ME				1	X
1.15	trou de poteau	0,6	0,25 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME	1 bloc (calage)				
1.16	fossé	0,4	0,45 de large			LS	Br Cl	HO	ME		céramique			
1.17	fossé	0,5	1 à 2 de large			LS	Br Cl	HT	ME	substrat remanié		avec F1.3		
1.18	trou de poteau	0,5	0,42 x 0,32	0,08	MAN	LS	Br Cl	HO	ME				1	X
1.19	trou de poteau	0,5	0,25 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.22	trou de poteau	0,5	0,55 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME					
1.23	trou de poteau	0,5	0,6 x 0,35			LS	Br Cl	HO	ME	1 bloc de calage				
1.24	trou de poteau	0,5	0,3 x 0,26	0,04	MAN	LS	Br Cl	HO	ME				1	X
1.25	fosse	0,5	2,6 x 1,4			LS	Br Gr Cl	HO	ME		céramique			
1.26	1.3	0,5	2,6 x 1,25			LS	Br Gr Cl	HO	ME	quelques blocs				
1.27	fossé - extrémité	0,4	0,75 de large			LS	Br Gr Cl	HO	ME	quelques blocs				
1.28	trou de poteau ou extrémité de fossé	0,4	0,7 x 0,4 min			LS	Br Gr Cl	HO	ME					
1.29	trou de poteau	0,4	0,45 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME	quelques blocs				
1.30	fossé - extrémité	0,4	2,3 de large			LS	Br Cl Ja	HO	ME	nombreux blocs				
1.31	fossé	0,4	0,4 de large			LS	Br Cl	HO	ME					
1.32	trou de poteau	0,6	0,4 de diamètre	0,04	MAN	LS	Br Cl Ja	HO	ME				1	
1.33	trou de poteau	0,3	0,24 de diamètre	0,36	MAN	LS	Br Gr	HT	ME	substrat remanié			1	X
1.34	trou de poteau	0,55	0,25 de diamètre			LS	Br Gr	HT	ME	substrat remanié				

structure	type	niveau d'appartition	dimensions en plan	profondeur	sondage			comblement de surface		meuble	relation	minute	photo
1.35	trou de poteau	0,55	0,25 de diamètre			LS	Br Gr	HT	ME	substrat remanié			
1.36	trou de poteau	0,55	0,25 de diamètre			LS	Br Gr	HT	ME	substrat remanié			
1.37	trou de poteau	0,55	0,25 de diamètre			LS	Br Gr	HT	ME	substrat remanié			
2.1	trou de poteau	0,45	0,36 x 0,3	0,12	MAN	LS	Br Fo	HO	ME			1	
2.2	trou de poteau	0,45	0,35 x 0,24	0,07	MAN	LS	Br Fo	HO	ME			1	
3.1	fossé	0,5	0,9 de large	0,15	PM	LS	Br Cl	HO	ME			1	X
3.2	fossé	0,5	3 de large			LS	Br Cl	HO	ME	quelques blocs	céramique		
3.3	fosse	0,4	1,6 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME		avec F3.4		
3.4	Fosse	0,4	4,2 de large			LS	Br Fo	HO	ME	CB + TC	avec F3.3		
3.5	trou de poteau	0,5	0,3 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
3.6	fossé	0,3	0,84 de large	0,32	PM	LS	Br Gr Cl	HO	ME			1	X
3.7	structure de combustion	0,5	2,1 x 0,9 min			LS	Br Fo à No	HT	ME	quelques blocs			X
3.8	fossé	0,3	0,84 de large	0,44	PM	LS	Br Gr Ja	HT	ME		céramique	1	X
3.9	trou de poteau	0,4	0,3 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
3.10	trou de poteau	0,6	0,35 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
3.11	trou de poteau	0,6	0,35 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
4.1	fossé d'enclos	0,3	3,5 de large	2,2	PM	LS	Br Cl Ja	HT	ME	quelques blocs	céramique, terre cuite	3	X
5.1	fossé	0,3	0,9 de large	0,18	PM	LS	Br Cl	HO	ME			2	X
5.2	fossé	0,3	2,4 de large	1,15	PM	LS	Br Cl Ja	HO	ME	nombreux blocs	lithique	2	X
5.3	fossé	0,34	1,2 de large	0,22	PM	LS	Br Cl	HO	ME	quelques blocs	céramique	2	X
5.4	fossé d'enclos	0,3	3,35 de large	2,3	PM	LS	Br Cl	HO	ME	quelques blocs	céramique, os brûlé		X
5.5	fossé	0,5	1,55 de large	0,56	PM	LS	Br Cl	HO	ME		céramique	3	
5.6	fossé	0,4	1,4 de large			LS	Br Cl	HT	ME	substrat remanié			
5.7	fossé palissadé	0,3	0,34 de large	0,38	MAN	LS	Br Gr Cl	HT	ME	quelques blocs	céramique	1	X
5.8	fosse ou trou de poteau	0,4	0,7 x 0,6 min			LS	Br Fo à No	HT	ME	quelques blocs			
5.9	fosse ou extrémité de fossé	0,4	1,6 x 1 min			LS	Br Cl	HO	ME		céramique		
5.10	trou de poteau	0,3	0,4 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
5.11	trou de poteau	0,4	0,5 x 0,4			LS	Br Cl	HO	ME				
5.12	fosse ?		3,8 x 1,5			LS	Br Cl	HO	ME	nombreux blocs	céramique		
5.13	fossé d'enclos	0,4	2,2 de large			LS	Br Cl	HT	ME	nombreux blocs	céramique		
5.14	trou de poteau	0,4	0,5 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME				
5.15	trou de poteau	0,4	0,5 x 0,4	0,12	MAN	LS	Br Gr Fo	HO	ME		terre cuite	1	X

Inventaire du mobilier

Faits	ISO	U.S.	Fragments	Bords	Fonds	N.M.I.	Périodes
1.2			(2 terres cuites)				Indéterminé
1.4			1	1		1	La Tène Finale
1.7		1	1				Second âge du Fer
1.16			2				Second âge du Fer
1.25			1				Second âge du Fer
3.2			1				Protohistoire
3.8		1	9	1		1	La Tène Moyenne
3.8			1				Second âge du Fer
4.1		Surface	1				Second âge du Fer
4.1		1 à 4 SD mécanique	1			1	Protohistoire
5.2		SD mécanique	(1 lithique, diaclose)				Indéterminé
5.3		2	4	1		1	La Tène Moyenne
5.4		Surface	1				Second âge du Fer
5.4		7	16			1	La Tène Finale
5.5			1	1		1	La Tène Moyenne
5.7		1	3		1	1	Protohistoire
5.9		Surface	1	1		1	La Tène Moyenne
5.12			8				Second âge du Fer
5.13			1				Second âge du Fer
5.15		1 et 2	(5 terres cuites)				Indéterminé
	1.1		1 fusaïole	1		1	Second âge du Fer
	1.2		1				Protohistoire
	1.3		(1 terre cuite)				Indéterminé
	1.4		1			1	Protohistoire
	1.5		2			1	Milieu LTM/LTF
	1.6		1	1		1	Milieu LTM/LTF
	4.1		4				Protohistoire

Inventaire des minutes

N° de minute	relevés des fossés au 1/20e	relevé des fosses et tous de poteau au 1/20e
1	1.3, 3.1, 3.6, 3.8, 5.7	1.7, 1.10, 1.14, 1.18, 1.24, 1.32, 1.33, 2.1, 2.2, 5.15
2	5.1, 5.2, 5.3, 5.4	
3	4.1, 5.5	

Inventaire des photographies

N° de cliché	Structure	Intitulé
P1060701 à P1060705	5.2	F5.2 - fossé - coupe nord - sondage mécanique
P1060706 à P1060709	5.1	F5.1 - fossé - coupe nord - sondage mécanique
P1060710 à P1060713	5.3	F5.3 - fossé - coupe nord - sondage mécanique
P1060714 à P1060718	5.4	F5.4 - fossé - coupe nord - sondage mécanique
P1060719 à P1060722	3.7	F3.7 - structure de combustion - vue en plan
P1060723 à P1060730	4.1	F4.1 - fossé - coupe sud-est - sondage mécanique
P1060731 à P1060734	3.6	F3.6 - fossé - coupe nord-ouest - sondage mécanique
P1060735 à P1060738	3.8	F3.8 - fossé - coupe nord-est - sondage mécanique
P1060739 à P1060742	3.1	F3.1 - fossé - coupe est - sondage mécanique
P1060743 à P1060745	1.3	F1.3 - tranchée palissadée - coupe sud - sondage manuel 1
P1060746 à P1060749	5.7	F5.7 - tranchée palissadée - coupe nord - sondage manuel
P1060750 à P1060754	5.15	F5.15 - trou de poteau - sondage manuel
P1060755 à P1060757	1.24	F1.24 - trou de poteau - sondage manuel
P1060758 à P1060760	1.18	F1.18 - trou de poteau - sondage manuel
P1060761 à P1060763	1.7	F1.7 - trou de poteau - sondage manuel
P1060764 à P1060767	1.33	F1.33 - trou de poteau - sondage manuel
P1060768 à P1060770	1.10	F1.10 - trou de poteau - sondage manuel
P1060771 à P1060773	1.14	F1.14 - trou de poteau - sondage manuel
P1060774 à P1060778	1.3	F1.3 - tranchée palissadée - coupe sud - sondage manuel 2

Chronologie

Âge du fer
Hallstatt
La Tène

Sujets et thèmes

Habitat rural
Fosse
Foyer
Fossé d'enclos
Trou de poteau

Mobilier

Céramique
Faune

Concarneau, 8 Rue Aimé Césaire, ZAC de Colguen

Le diagnostic archéologique mené au 6 rue Aimé Césaire au Poteau Vert (Concarneau, Finistère) a concerné une parcelle de 4 901 m². Des vestiges archéologiques étaient pressentis en raison de la présence à cet endroit d'un enclos sub-circulaire repéré en 2003 par prospection aérienne.

Les découvertes réalisées lors de l'opération indiquent une occupation longue, sans doute continue, dont les premiers aménagements restent non datés précisément (peut-être dès la fin du 1^{er} âge du Fer) et qui va évoluer, au cours de nombreuses restructurations, vers un enclos imposant au cours de La Tène finale.

L'origine de l'implantation humaine reste diffuse et non datée précisément, avec un tronçon d'enclos palissadé de délimitation circulaire au nord et ouvert sur le sud, ainsi que deux fossés antérieurs à La Tène moyenne.

À La Tène moyenne, un enclos est créé ; son plan ainsi que sa surface ne sont pas connus, étant donné que seule une section de sa façade orientale a été abordée. Son entrée a toutefois pu être identifiée dans l'emprise du diagnostic. Un probable enclos interne, dont l'accès se situe dans l'alignement de l'entrée de l'enclos principal est probablement à rattacher à cette période.

À La Tène finale, le site connaît un réaménagement important, avec le rebouchage des anciennes limites et le creusement de nouveaux fossés aux dimensions conséquentes. Ces limites profondes correspondent aux indices phytologiques détectés par prospection aérienne. Le cliché de 2003 nous renseigne sur le plan de l'enclos : il est circulaire, à l'exception d'une section de sa façade orientale qui est rectiligne, et au niveau duquel une interruption marque son entrée. L'enclos couvre une surface d'environ 8 000 m². On observe également sur ce cliché un fossé de partition de l'espace interne constitué par deux branches formant un angle droit.

L'emprise du diagnostic a permis d'aborder qu'une petite partie de cet enclos – environ 1 800 m² – situé au sud-est de celui-ci. L'entrée de l'enclos a été reconnue. Elle se situe dans le même axe que l'entrée détectée pour la phase précédente. La branche orientée nord-sud du fossé de partition a été identifiée. Sa largeur – plus de 3 m de large – suggère son rôle important dans la structuration de l'espace interne de l'enclos.

Une cour accolée au sud de l'enclos principal a été mise en évidence, indiquant la poursuite de l'occupation sous le Chemin de Pellan. Il pourrait s'agir d'un secteur à vocation artisanale, comme le laisse supposer un four et sa fosse de travail associée. Quelques fosses ainsi que plusieurs ensembles de trous de poteau indiquent l'existence de plusieurs aménagements, que ce soit dans l'enclos principal ou dans la cour sud. Ces ensembles ne sont pour la plupart pas datés précisément ; il n'est donc pas possible à l'issue du diagnostic de les rattacher précisément à une des phases d'occupation de l'établissement.

Au vu des aménagements mis en évidence pour La Tène finale, se pose la question du statut du site et de celui de ses habitants. L'ampleur des restructurations qui interviennent entre La Tène moyenne et finale, avec le creusement de limites fossoyées imposantes, indiquent l'aisance de ses propriétaires qui ont pu commanditer de tels travaux. Les dimensions du fossé d'enclos suggèrent en effet un talus important qui devait conférer une certaine monumentalité à l'ensemble. Enfin, deux fragments d'amphore italique attestent de la consommation de vin sur place, indiquant l'intégration du site dans des réseaux d'échanges et de commerce.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67 737
35 577 Cesson-Sévigné

www.inrap.fr